

Les Églises disent "**Non**"

à la **Violence**

envers les **Femmes**

Plan d'action
pour les
Églises



Fédération luthérienne mondiale
Département de mission de développement
Les Femmes dans l'Église et la société

PLAN D'ACTION POUR LES ÉGLISES

Mise en page

Stéphane Gally, Bureau des services de communication

Maquette de couverture, photographies et graphisme

Barbara Robra, BSC

Conception

Marie Arnaud Snakkers

Publié par la

Fédération luthérienne mondiale
150, route de Ferney
Case postale 2100
CH-1211 Genève 2
Suisse

© 2002, Fédération luthérienne mondiale

Imprimé en Suisse par SRO-Kundig

ISBN N. 3-905676-02-8

FÉDÉRATION LUTHÉRIENNE MONDIALE
DÉPARTEMENT DE MISSION ET DÉVELOPPEMENT
LES FEMMES DANS L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ

LES ÉGLISES DISENT « **NON** » À LA VIOLENCE
ENVERS LES FEMMES

PLAN D'ACTION POUR LES ÉGLISES



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION	7
CHAPITRE 1 – NOMMER LE PÉCHÉ	11
CHAPITRE 2 – ANALYSER LES DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCE PERSONNELLE	15
CHAPITRE 3 – TRANSFORMER L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ	23
3.1 LA VIOLENCE STRUCTURELLE	24
3.2 VIOLENCE CULTURELLE	28
3.3 LES EFFETS DE LA MONDIALISATION ÉCONOMIQUE ET DE LA MODERNISATION	32
3.4 PRINCIPES ET PRATIQUES DANS L'ÉGLISE	37
CONCLUSION	47
ANNEXES	49
I. AIDE AUX VICTIMES	50
II. AIDE AUX PERSONNES QUI VIENNENT AU SECOURS DES VICTIMES DE LA VIOLENCE	51
III. LE RÉSEAU DE SOLIDARITÉ DES HOMMES	54
IV. ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL	56
V. DÉCISIONS PRISES DANS LES PRÉCÉDENTES RÉUNIONS DU CONSEIL DE LA FLM	58
Notes	62

AVANT-PROPOS

Le document « Les Églises disent 'Non' à la violence envers les femmes » est le résultat d'un projet collectif entrepris par les Églises membres de la Fédération luthérienne mondiale (FLM) de 1999 à 2001. Conçu initialement pour répondre à la « décennie œcuménique des Églises solidaires des femmes », il a été réalisé par le Secrétariat des Femmes dans l'Église et la Société, du Département de Mission et Développement. C'est ainsi que divers groupes d'hommes et de femmes ont été invités à développer leur réflexion sur la violence, à proposer des plans d'action en vue d'y mettre fin et à apporter leur contribution au texte.

Un certain nombre d'Églises ont déclaré dans leurs réponses s'être déjà penchées sur cette question. D'autres ont délégué cette responsabilité à des groupes de femmes pour connaître leurs réactions ou constituer des groupes chargés d'examiner la pertinence du texte par rapport à leur situation. D'autres encore y ont apporté des corrections, des compléments d'information et ont fait des suggestions quant à la manière de rendre ce texte utilisable par toutes et tous.

Quelques Églises ont traduit le projet de texte dans leurs langues afin d'en assurer une plus vaste diffusion. Lors de rencontres à l'échelon régional et national, des responsables d'Églises ont donné leur soutien à ce document, reconnaissant l'existence de la violence et la nécessité de promouvoir le débat sur ce sujet. D'autres encore ont envisagé de lancer des programmes pédagogiques ou de créer des centres de secours pour les victimes.

Toutes ces réactions sont les bienvenues et s'avèrent fort utiles à un moment où la FLM entend aider les Églises à recenser les diverses manifestations des formes cachées et visibles de la violence. On trouvera dans ce document des suggestions quant aux différentes manières dont les femmes, les hommes et les communautés de foi peuvent œuvrer ensemble pour venir à bout du péché que constitue la violence envers les femmes et dont souffrent des individus, des communautés et l'image même de l'Église. Pour guérir les autres, il nous faut d'abord guérir nous-mêmes.

D'une concision toute voulue, ce document de travail a pour but d'inviter les personnes et les paroisses à engager le débat. Il représente la contribution de la FLM à la « Décennie Vaincre la Violence : les Églises en quête de réconciliation et de paix » (2001–2010) ainsi qu'à la « Décennie internationale des Nations unies pour une culture de paix et de non-violence au profit des enfants du monde » (2001–2010).

Lorsque des victimes souffrent, Dieu souffre. Mettons-nous à l'œuvre ensemble pour vaincre toutes les formes de violence qui sont une offense à Dieu et à l'humanité.

Ishmael Noko
Secrétaire général
Fédération luthérienne mondiale
Genève, décembre 2001



REMERCIEMENTS

Nous sommes reconnaissants aux nombreuses personnes courageuses, hommes et femmes, qui continuent à prôner l'élimination de la violence envers les femmes et les enfants. Toute initiative tendant à apporter un soutien aux femmes, et dont les effets se feront sentir, à travers le Christ, dans tous les domaines de la vie de l'Église, est digne de louange.

Nos remerciements vont également aux nombreuses Églises, aux groupes de femmes et à tous les autres groupes qui ont répondu à notre invitation à venir enrichir, par leurs contributions, cette publication, notamment l'Église évangélique luthérienne d'Amérique et l'Église évangélique d'Allemagne ainsi que ceux et celles qui l'utiliseront pour engager un débat et qui en effectueront la traduction pour la rendre accessible à un plus vaste public.

Nous souhaitons plus particulièrement témoigner notre compassion envers toutes les femmes et les enfants en lutte contre l'oppression, en espérant qu'ils pourront bénéficier, directement ou indirectement, de ce document.

Nous aimerions exprimer notre appréciation à toutes les personnes qui ont effectué des recherches et à tous les militants et militantes qui, par leurs écrits, offrent une grande richesse d'informations sur la violence, notamment Pamela Cooper-White, Elizabeth A. Johnson et Hisako Kinukawa.

Qu'il nous soit permis, enfin, d'exprimer ici notre gratitude à l'égard des membres du Comité spécial nommé par le Conseil de la FLM, qui a approuvé la publication de ce document, ainsi qu'au personnel administratif du Département de Mission et Développement de la FLM et à l'Église évangélique d'Allemagne.

INTRODUCTION

La violence envers les femmes n'est ni un thème nouveau, ni un sujet facile à traiter. Les actions entreprises depuis longtemps au plan mondial nous ont permis d'appeler par leur nom les nombreuses dimensions du mal qu'elle comporte et les effets néfastes qu'elle a sur la vie de tous et de toutes. La Fédération luthérienne mondiale (FLM) a constamment mis l'accent sur ce problème lors des dernières réunions du Conseil et encouragé la poursuite de la lutte dans et par ses Églises membres (Annexe V). Certaines Églises ont donné l'exemple par des programmes pédagogiques et des prises de position. La *Plateforme d'Action et la Déclaration de Beijing*, fruits de la Quatrième conférence mondiale des femmes organisée par les Nations unies en 1995, a désigné la violence envers les femmes comme une question prioritaire, concernant l'ensemble de la communauté internationale et exigeant des réponses urgentes.

La 'Décennie œcuménique : les Églises solidaires des femmes' a fermement insisté sur :

« L'élimination de la violence sous ses différentes formes (sexuelle, religieuse, psychologique, structurelle, physique, spirituelle, militaire) et de la culture de la violence, en particulier dans la mesure où elle affecte la vie et la dignité des femmes. Et nous déclarons que nous sommes prêtes à confronter toute velléité d'excuser, de couvrir ou de justifier la violence. Nous déclarons...que sa présence dans l'Église est une offense contre Dieu, l'humanité et la terre. »¹

En réponse à ces défis adressés aux Églises, le Conseil de la FLM a décidé, au cours de sa réunion de 1999 :

- de demander à toutes ses Églises membres de s'attaquer au problème douloureux de la violence envers les femmes dans toutes ses manifestations contextuelles particulières; et
- de charger le Secrétariat des femmes dans l'Église et la société de proposer des mesures pour accompagner les Églises dans leurs efforts pour faire face au problème.²

Un projet de document a été élaboré par le Secrétariat des femmes dans l'Église et la société (WICAS) et transmis à tous les dirigeants d'Église, aux femmes occupant des postes à responsabilité, aux séminaires et aux organisations œcuméniques dans le but de :

- encourager les Églises, dans le contexte qui leur est propre, à créer des moyens permettant de montrer à quel point la violence envers les femmes envahit la vie quotidienne, non seulement de manière visible, mais aussi sous des formes insidieuses et cachées qui ne sont pas forcément reconnues comme étant de la violence;
- se servir du présent document pour engager un débat sur ce problème dans les paroisses, les groupes d'intérêt, les séminaires d'Église et les institutions de formation;
- reconnaître, analyser et comprendre les manifestations de la violence au plan local ;
- trouver des ressources en soi, dans l'Église, les communautés et les réseaux qui permettent de réduire la violence et d'aider ceux et celles qui en sont les victimes;
- faire siens et partager avec la communion les principes affirmés et les mesures proposées par ce processus, comme lignes directrices pour ceux et celles qui sont à la recherche de remèdes;
- proposer ce document comme guide aux paroisses pour qu'elles œuvrent ensemble en faveur d'une communauté de femmes et d'hommes, transformée et qui transforme, et
- proposer ce document en tant que contribution de la FLM à la 'Décennie Vaincre la violence' déclarée par le Conseil œcuménique des Églises (2001–2010) ainsi qu'à la 'Décennie internationale des Nations unies pour la promotion d'une culture de paix et de non-violence au profit des enfants du monde (2001–2010)'.

On dit souvent que la violence envers les femmes est une affaire privée familiale et ne devrait donc être discutée qu'à ce niveau. Mais les actions entreprises au plan mondial montrent qu'elle n'est plus un simple problème personnel, mais un problème de dimension mondiale, car elle affecte un grand nombre de femmes dans le monde, celles du nord et du sud, de l'est et de l'ouest, qu'elles soient riches ou pauvres, éduquées ou illettrées, occupant des postes à responsabilité ou simples travailleuses salariées,

INTRODUCTION

faisant partie de la haute société ou vivant dans les bidonvilles. La violence traverse toutes les frontières et se dresse comme un spectre devant les femmes de tout âge qui demandent à corps et à cri que soient prises des mesures fermes et positives. Nous ne devons plus fermer les oreilles à ces cris, nous ne devons plus les étouffer en les enfermant entre les quatre murs du foyer, et cela par fierté familiale, par honneur, sécurité, stabilité ou pour les enfants, car la violence envers les femmes est un péché.

D'aucuns diront peut-être que c'est là un problème de femmes à régler par les femmes. C'est ce que font un certain nombre d'entre elles : elles luttent pour que justice leur soit rendue, elles mobilisent les consciences, elles font un travail de lobbying pour faire changer les structures et les programmes politiques, elles vont au secours des victimes en les aidant à s'en sortir. Mais ces efforts n'ont pas mis fin à la violence. De nombreuses organisations non-gouvernementales (ONG) et les organismes des Nations unies déclarent avec force que la violence envers les femmes est un problème de droits de la personne et doit être traité comme tel. Ce cadre conceptuel représente une promesse : celle de trouver une solution par le truchement de règlements et de programmes politiques dont les gouvernements devraient rendre des comptes. Mais c'est là un processus de longue haleine et, au mieux, ce ne seraient que de bonnes intentions dont l'interprétation est laissée à la discrétion des autorités exécutives telles que les instances judiciaires, la police, etc., qui, à leur tour, doivent d'abord prendre conscience du problème pour pouvoir réellement mettre en œuvre les programmes politiques et les lois.

La religion est souvent utilisée comme moyen d'oppression des femmes. L'un des devoirs des croyants est d'affirmer la force libératrice de la religion, comme cela est dit dans la *Plateforme d'Action* de Beijing : « La religion, la pensée, la conscience et les croyances peuvent contribuer à répondre aux besoins moraux, éthiques et spirituels des femmes et des hommes et à réaliser dans la société le potentiel qui est en eux. »³ Pour que cela devienne réalité, nous devons prendre des mesures pour corriger les théologies, les bases conceptuelles et les pratiques qui s'y opposent. Une des mesures serait de faire comprendre aux lecteurs de la Bible que les textes bibliques sont le reflet des contextes, cultures et époques particuliers dont ils sont issus et que les interprétations qui en sont faites doivent aller plus loin et transcender ces réalités pour toucher au message de l'Évangile qui affirme la vie. C'est

une tâche très difficile, qui pourrait être interprétée à tort comme étant de nature à ébranler la foi. Si l'Église veut rompre le cercle vicieux de la violence et édifier une communauté nouvelle d'hommes et de femmes, transformée et qui transforme, elle doit en prendre le risque.

Il est évident que la violence envers les femmes est une douloureuse réalité qu'elles sont nombreuses à subir quotidiennement. Il faut dire aussi qu'elle est une réalité extrêmement pénible pour les hommes. Elle suscite en eux un sentiment de honte, de colère, de frustration et de culpabilité, accusés qu'ils sont d'en être coupables collectivement. Certains réagissent en disant que cela n'existe pas ou que cela ne les regarde pas. Dans quelques cas, ils diront peut-être même que c'est leur droit en tant que père, mari ou frère d'employer la violence. Certains hommes subissent des violences exercées par des femmes.

Les femmes ne peuvent pas rendre les hommes seuls responsables de la violence qu'elles subissent. Il y a des femmes qui ont été forcées à nier qu'elles avaient été victimes de violence parce qu'elles en avaient honte et se sentaient humiliées. D'autres sont devenues apathiques et en sont arrivées à considérer la violence comme faisant partie inévitablement de leur vie, par crainte de nouveaux sévices ou parce qu'elles ne peuvent simplement pas trouver un refuge ailleurs. Les femmes ont parfois recours à la violence envers d'autres femmes et envers les hommes. On entend souvent dire : « La femme est la pire ennemie de la femme ». Tous les êtres humains font partie d'un système qui les façonne et les conditionne et leur impose des rôles et des comportements dictés par la religion, la culture, la tradition et le patriarcat. Pour mettre fin à la violence envers les femmes et les enfants, il faut qu'hommes et femmes ensemble s'y opposent. La question qu'ils doivent se poser est celle-ci : « Que signifie pour moi cette violence et que dois-je faire pour qu'elle disparaisse de mes pensées, de mes comportements et de mes réactions ? ». « De même que le mouvement des femmes demande un nouveau modèle pour les femmes – faisant d'elles des actrices compétentes et non des victimes – de même il faut de nouveaux modèles de masculinité, qui ne soient pas fondés sur la domination sur les femmes »⁴. Dans le même temps, il faut chercher pour les femmes de nouveaux modèles de vie afin qu'elles ne soient plus des victimes silencieuses de l'oppression. Une analyse systématique des rapports entre les hommes et les femmes nous permettrait de comprendre les attitudes, les rôles et les comportements des

INTRODUCTION

hommes et des femmes conditionnés par la religion, la culture et le patriarcat, et dans quelle mesure des changements sont possibles pour que la situation soit changée.

C'est pourquoi, au lieu de se regarder avec méfiance, hostilité, crainte, doute et incertitude, lorsqu'ils discutent cette question, soit entre eux, soit ensemble, les hommes et les femmes devraient former une alliance et un vrai partenariat de lutte pour éradiquer ce péché.

Le mouvement féministe a montré que « les femmes n'ont pas su solliciter la solidarité des hommes alors que les fondamentalistes l'ont fait »⁵, ce qui a donné lieu par contrecoup à une réaction contre les femmes, rendant le problème encore plus difficile.

La nécessité de faire œuvrer femmes et hommes ensemble pour construire des communautés de shalom, guéries et qui guérissent, fait du problème de la violence envers les femmes non seulement une question de vie mais aussi une question de foi. En tant que communauté de foi, l'Église fonde cette tâche sur l'affirmation que hommes et femmes sont faits à l'image de Dieu, qu'ils ont la responsabilité et le privilège communs d'être gérants de la création. Jésus par sa solidarité avec les femmes fournit le modèle à suivre et à émuler. L'Esprit saint répandu sur les femmes, les hommes et les enfants est un don de Dieu et un signe d'égalité et de réciprocité. Il est reçu dans la foi par et dans le baptême. La justification par la grâce dans la foi proclame que personne ne doit être exclu ou rabaisé à cause d'un système patriarcal et hiérarchisé. C'est pourquoi, l'Église voit dans la violence envers les femmes un péché contre la vie, qu'il faut dénoncer et condamner car il bafoue l'image de Dieu dans la personne affectée, femme, homme, fille, garçon.

La violence porte atteinte non seulement à l'intégrité physique, émotionnelle et psychologique de la victime, mais aussi à l'humanité de ceux qui la commettent. [L'Église croit que] chaque acte de violence envers les femmes commis dans l'Église offense le corps du Christ et l'empêche d'être fondamentalement une communauté de femmes et d'hommes⁶.

En tant que communauté appelée à libérer tous les opprimés, le devoir de l'Église est de s'engager dans la libération des hommes et des femmes de la culture de la violence et dans la célébration de la plénitude de vie et de la communion. Pour remplir un rôle prophétique, l'É-

glise doit rendre inquiets ceux qui sont dans le confort et conforter ceux qui sont inquiets.

Tout cela exige une forte détermination, de la discipline et des initiatives concertées de conscientisation, de recentrage sur des valeurs, de service ciblé et d'option pour les victimes. L'Église ne peut plus traiter les problèmes des femmes comme des problèmes « en marge » ou étrangers qui ne la concernent pas. En tant que communauté de foi, nous, l'Église, devons nous associer aux efforts entrepris par les laïcs pour analyser les motivations de la violence chez l'homme, la raison pour laquelle les femmes n'arrivent pas à sortir du cycle de la violence et, en tant qu'instrument de Dieu, réfléchir aux moyens d'y mettre fin. En tant que communauté qui exerce de l'influence, l'Église doit préparer les hommes et les femmes non seulement à s'estimer à leur propre valeur, mais aussi à estimer l'image de Dieu dans chacun d'eux.

L'Église, en tant qu'instrument de Dieu, dispensatrice d'espoir et d'amour, doit offrir aux victimes l'espérance d'une vie nouvelle et à ceux qui commettent la violence la possibilité de se repentir, de se convertir et de réparer les torts commis. Elle doit aussi veiller à ce que les générations futures forment une vraie communion, qu'elles n'écoutent pas seulement la parole de Dieu mais qu'elles la mettent en pratique. La communion luthérienne mondiale est parfaitement en mesure de jouer un rôle majeur et dynamique dans ce domaine.

Dans le même temps, l'Église doit s'examiner elle-même dans ses structures, ses principes d'action, sa théologie et sa pratique, afin de devenir pleinement une communauté de témoignage, transformée et qui transforme.

UN APERÇU DU PROBLÈME

La violence est un mal qui affecte les femmes partout sur la planète, de multiples manières et leur vie durant. En décrivant ne serait-ce que brièvement le problème tel qu'il se pose dans de nombreuses parties du monde, on obtient un tableau alarmant et décourageant de la situation :

Les jeunes filles sont souvent obligées de se marier, encore enfants, et sont victimes de violence sexuelle et de mutilation génitale. Pendant toute leur enfance, adolescence et vie d'adulte, les femmes n'ont pas accès à la scolarité, aux soins

INTRODUCTION

de santé et même à la nourriture, elles ne peuvent se déplacer librement, n'ont pas de choix en matière de formation, d'emploi et de partenaire de vie. Pendant toute leur vie, elles risquent de tomber enceintes par contrainte, d'être harcelées émotionnellement, physiquement ou sexuellement par des membres de leur famille, leur partenaire, leur mari, par des étrangers, d'être violées et prostituées.

La violence au foyer est la forme la plus répandue de la violence envers les femmes. Les enquêtes faites dans trente-cinq pays montrent que 25 à 50 pour cent et davantage de toutes les femmes sont battues par leur actuel ou ancien compagnon ou par leur mari. C'est la cause principale de blessures infligées, parfois quotidiennement, provoquant parfois même la mort.

Les adolescentes et les jeunes femmes subissent davantage de violences. Quarante à cinquante-huit pour cent des agressions sexuelles sont commises sur des filles de 15 ans ou moins, généralement par un membre de la famille ou par quelqu'un de connu par la victime.

La violence a souvent des conséquences néfastes non seulement sur l'état psychique de la femme mais aussi sur sa sexualité et sa capacité reproductrice, grossesse non désirée, fausse couche, maladie pelvienne inflammatoire, douleurs pelviennes chroniques, maladies sexuelles transmises, HIV/SIDA, stérilité. La peur de la violence au foyer fait que les femmes hésitent à prendre des mesures contraceptives ou à demander à leur mari ou compagnon de le faire.⁷

DÉFINITION DE LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

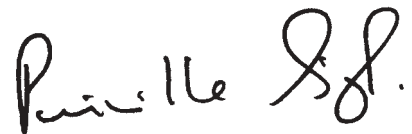
Le terme 'violence envers les femmes' est défini comme suit :

Tout acte de violence en relation avec la différence de sexe qui provoque ou risque de provoquer un préjudice physique, sexuel ou psychologique, ou des souffrances, ainsi que toute menace d'un tel acte, contrainte, ou privation de liberté, que ce soit dans la vie publique ou la vie privée.⁸

La violence envers les femmes n'est pas un processus linéaire qui va en s'aggravant, ce n'est même pas un cycle au va-et-vient obsédant. C'est comme une tornade ou un cyclone qui gagne du terrain au fur et à mesure qu'il accroît sa puissance de destruction, qui aspire la personne et tous ceux qui l'entourent dans son tourbillon et les projette dans tous les sens pour les laisser ensuite abattus, désorientés, dépouillés de tout et parfois à tout jamais perdus dans l'existence. Ce n'est même pas un cycle que l'on peut étudier, concevoir et appréhender pour mieux l'affronter, il se présente sous la forme de plusieurs cycles qui arrivent de différents côtés et qui sont liés aux systèmes et aux structures qui régissent notre existence.⁹

Le présent document définit et décrit les formes occultes et manifestes de violence envers les femmes. Il examine quelques-uns des types d'accompagnement dont ont besoin les victimes pour s'en sortir et pour retrouver une pleine dignité humaine. Il propose des mesures pour mettre fin à cette violence. Il ne donne pas de remèdes, mais fait des suggestions pour aborder le problème, en mettant l'accent sur le droit à la plénitude de vie des victimes et en donnant des indications en matière d'éducation. Les annexes contiennent des documents supplémentaires avec des informations qui pourraient être utiles aux personnes qui souffrent et à ceux et celles disposés à les aider.

Pour commencer le processus de réflexion, posons la question : « Y a-t-il de la violence au sein de l'Église ? ».



Priscilla Singh
Secrétaire du Bureau Femmes dans l'Église et la Société
du Département de Mission et Développement de la
Fédération luthérienne mondiale

CHAPITRE 1
NOMMER LE PÉCHÉ



CHAPITRE 1: NOMMER LE PÉCHÉ

Le péché est un état d'asservissement qui domine la vie et la défigure. C'est se détourner de Dieu et être poussé à des actes de domination, de malveillance et de violence envers autrui. Ces actes sont souvent fondés sur le présupposé que certains êtres humains sont censés dominer les autres. Ainsi, Genèse 3, 16b, « Ton désir te poussera vers ton homme et lui te dominera. » est souvent cité pour justifier la domination des hommes sur les femmes. Pourtant, ce passage décrit le résultat du péché qui s'est installé dans le monde, c'est la description d'une humanité déchue plutôt que celle du dessein de Dieu. Telle est la conséquence de la chute dont nous avons déjà été rachetés par Jésus-Christ. Si cet état persiste, c'est parce que nous ne sommes pas prêts à accepter la justification par la grâce de Dieu dans la foi reçue en Christ. L'acte de réconciliation instauré par Dieu ne nous libère pas seulement en tant que personnes de l'asservissement du péché, il nous aide à être un en Christ (Gal 3, 28).

L'Église doit attirer l'attention sur ces deux récits de la création car l'interprétation courante de certains passages comme Genèse 3, 16, a été utilisée pour soumettre les femmes. C'est aussi le cas d'Éphésiens 5, 22-24 ; 1 Corinthiens 11, 2-16 ; Timothée 2, 9-15 ; Colossiens 3, 18. Il faut donc que l'Église commence par confesser que la violence envers les femmes n'est pas seulement un péché commis dans le monde en dehors d'elle, mais que ce péché a aussi été commis parfois en son sein et qu'il nous est aussi arrivé de pécher par nos actes de violence et par notre silence devant de tels actes.

Quelque insignifiantes ou inadéquates que ses réactions aient pu être, l'Église, communauté de guérison, s'est efforcée, de façon sporadique, de réagir devant la violence envers les femmes. Certaines communautés ecclésiales gèrent des foyers de refuge temporaire pour femmes, elles offrent une aide pastorale ou elles traitent au moins du problème sur un plan personnel en

tenant compte de la situation familiale. La plupart de ces activités de guérison et de prévention sont généralement entreprises par des femmes à titre bénévole. Ce sont des signes d'espoir pour toutes les femmes qui, par peur, avaient gardé le silence pendant si longtemps.

Pourtant, ce que l'Église n'a pas encore fait suffisamment jusqu'à présent du haut de la chaire ou par ses instances d'éducation, c'est dénoncer la violence envers les femmes et reconnaître son incapacité de la contenir ou son apathie en la laissant se pratiquer en son sein. Trop souvent, elle l'a « minimisée, banalisée, occultée ou l'a considérée comme se passant en dehors d'elle »¹⁰. Aussi l'Église doit se demander si « par la manière dont elle a proclamé l'Évangile pendant des siècles, elle n'a pas contribué au penchant des hommes à la violence, à l'impuissance des femmes et des jeunes filles à s'y opposer, et à la tolérance de la violence au foyer de la part de la société. »¹¹

L'Église peut changer cette situation, en commençant par expliquer la pluralité des contextes des écrits bibliques et la nécessité de transcender cette pluralité et de se recentrer sur le message de l'Évangile dans n'importe quelle situation afin que la guérison et la liberté soient données en Christ, non seulement pour les individus, mais aussi pour les familles et les communautés.

Ce qui est encore plus important, c'est de reconnaître que la violence existe aussi à l'intérieur de l'Église, à cause de certains principes et de certaines pratiques qui empêchent les femmes d'accéder à des positions de responsabilité. Il faut aussi tenir compte de la réalité, à savoir les sévices sexuels et les gestes déplacés de la part de certains pasteurs et membres d'Église, le contrôle qu'ils exercent sur certaines femmes à leur service et l'apathie enregistrée face à la nécessité d'aborder ces questions d'une manière juste et raisonnable.

CHAPITRE 1: NOMMER LE PÉCHÉ

PROPOSITIONS D' ACTIONS À ENTREPRENDRE

- *Déclarer publiquement que la violence sous toutes ses formes est un péché qui méconnaît l'image de Dieu à la fois dans celui ou celle qui la commet et dans celui ou celle qui en est la victime et que c'est un acte que rien ne peut justifier.*
- *Informers les paroisses de la réalité des diverses formes de violence envers les femmes dans l'Église et dans la société, existant dans le contexte local.*
- *Élaborer des principes et des moyens pratiques pour que ceux qui commettent ces actes de violence rendent des comptes dans l'Église et la société.*
- *Consacrer un moment dans l'année à la question, par ex., fixer dans l'année un 'dimanche de solidarité' avec les femmes.*
- *Charger un membre du personnel de la question de la violence envers les femmes : ouvrir un secrétariat à plein temps.*
- *Créer dans les paroisses des groupes de vigilance pour intervenir lorsque des actes de violence sont signalés.*
- *Inclure la question de la 'violence envers les femmes' dans la prédication, dans l'instruction catéchétique et les programmes de théologie.*
- *Organiser des débats sur la question dans les institutions de formation de l'Église.*
- *Faire de l'Église un havre sûr pour accueillir, soutenir et aider les victimes de la violence.*
- *Offrir une aide à la fois à celui ou celle qui est victime de violences et à celui ou celle qui les a commises, et*
- *Veiller à obtenir le soutien et la collaboration des autorités locales.*

AUTRES DOCUMENTS

Gnanadason, Aruna (1997), *No Longer a Secret. The Church and Violence against Women*, 2ème version révisée, CEE, Genève

Gnanadason, Aruna; Kanyoro, Musimbi et McSpadden, Lucia Ann (éds.) (1996), *Women, Violence and Nonviolent Change*, CEE, Genève

Cooper-White, Pamela (1995), *The Cry of Tamar. Violence against Women and the Church's Response*, Fortress Press, Minneapolis

CHAPITRE 1: NOMMER LE PÉCHÉ

NOTES

CHAPITRE 2:
ANALYSER LES DIFFÉRENTES FORMES
DE VIOLENCE PERSONNELLE



CHAPITRE 2: ANALYSER LES DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCE PERSONNELLE

Avant de venir en aide aux femmes victimes de violence, il faut bien comprendre les différentes dimensions de la violence. La violence personnelle est souvent considérée comme étant du domaine privé et devant être réglée au sein de la famille. Mais la réalité est toute différente. Elle affecte les femmes non seulement au plan physique et psychologique mais aussi au plan spirituel. Lorsqu'une femme est victime de violence et cherche conseil ou réconfort auprès de responsables spirituels ou dans des institutions, ce qu'on lui offre est souvent inadéquat et inefficace, et elle se sent délaissée, trahie et frustrée. Elle pose alors la question : « Où est Dieu dans ma douleur et que fait l'Église ? »

La violence personnelle n'affecte pas seulement les femmes qui en sont victimes mais aussi leur entourage. Les femmes ont souvent une charge triple, celle de gagner la vie, de gérer la vie au foyer et de nourrir la famille. Cela signifie qu'elles doivent travailler de longues heures, sans suffisamment de nourriture, de sommeil et de soins médicaux, jusqu'à ce qu'elles soient entièrement épuisées. Si ces femmes deviennent aussi les souffre-douleur de leur mari, leur vie devient encore plus pénible. La forme la plus courante de violence personnelle est la violence physique et sexuelle. Mais il y a aussi la violence émotionnelle ou psychologique, qui peut avoir des répercussions aussi graves et parfois plus graves encore.

TYPES DE VIOLENCE

1. La violence physique

Tout acte qui laisse des marques visibles ou ecchymoses sur le corps, par ex. l'acte de porter des coups avec la main ou un objet, brûler avec une cigarette, donner des coups de pied, forcer la femme à se faire stériliser, à se faire avorter, lui faire subir une mutilation génitale, s'en prendre à ses biens personnels etc.

2. La violence sexuelle

Tout acte qui se sert d'une personne pour son propre plaisir sexuel avec ou sans son consentement, éventuellement sur ordre d'une tierce personne. Cela peut être par contact physique : viol, inceste, geste déplacé, harcèlement sexuel de la part de collègues ou de patrons

par attouchement, caresses, baisers, relations sexuelles (vaginales, anales, orales) ou tout acte qui avilit la femme et l'enfant pour stimuler une autre personne. Cela peut aussi se faire sans contact physique : regards suggestifs, remarques obscènes, invitations au flirt, forcer une femme à regarder de la pornographie ou être un objet de pornographie, à exposer son sexe, appels téléphoniques obscènes ou anonymes, traques, etc.

3. La violence émotionnelle ou psychologique

Les êtres humains ont besoin de relations avec autrui pour découvrir leur identité, pour ne pas se sentir isolés, pour donner sens à leur vie. Ce besoin de relations, de réciprocité et de responsabilité partagée les pousse à contacter d'autres personnes. Mais si les femmes sont considérées comme objets ou mises dans une situation d'impuissance, c'est un acte de violence. Cela peut prendre différentes formes:

Exclusion — faire comme si la femme n'existait pas – souvent exprimée par des gestes et des attitudes – par ex. dans une réunion de comité, ne pas tenir compte des propositions venant de femmes.

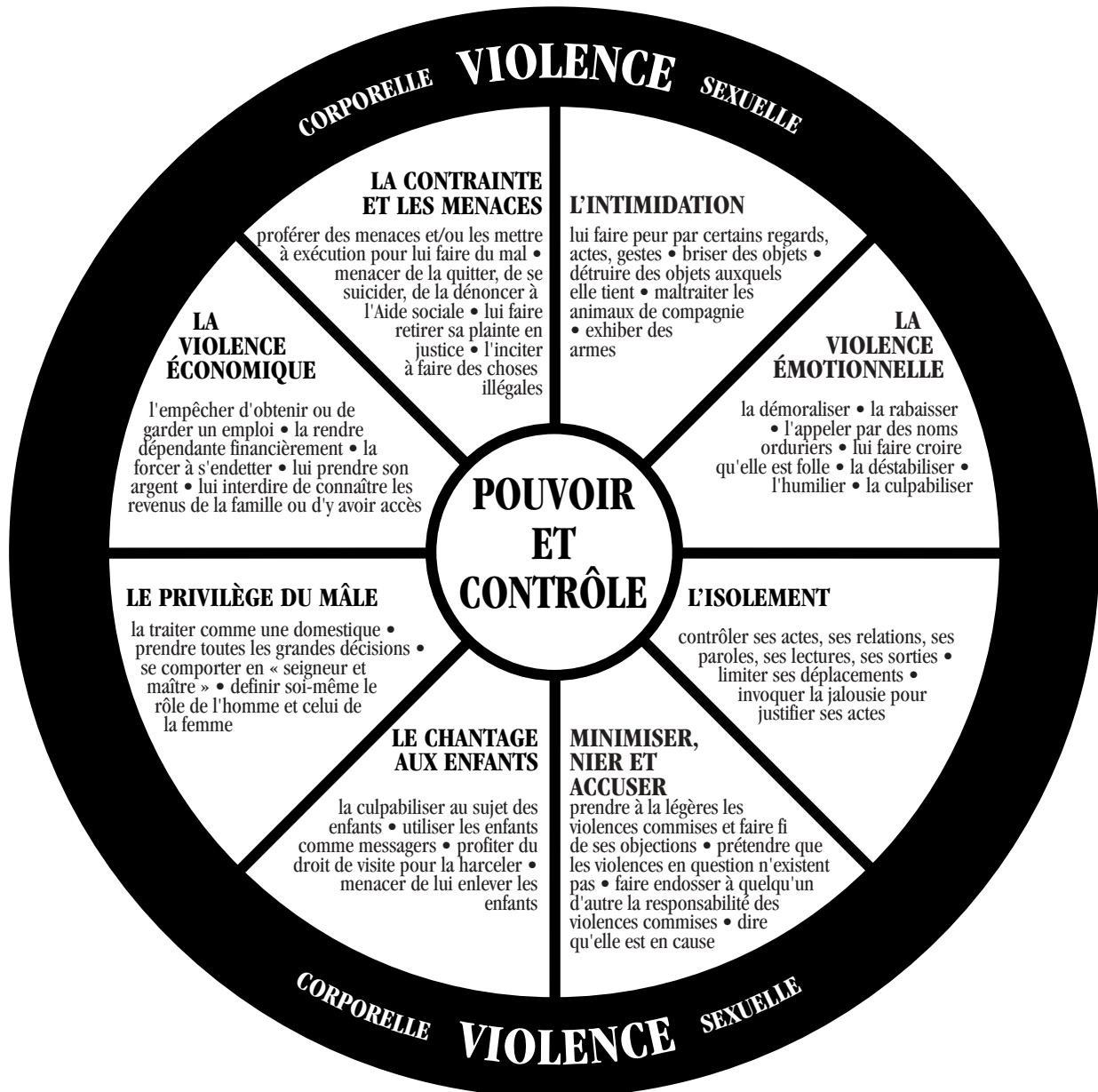
Rejet — exprimer le souhait de voir disparaître la femme, en disant par exemple : « Si seulement tu n'étais pas ma femme (ma partenaire) ».

Isolement — priver la victime du contact avec d'autres personnes ou de leur soutien. Il y a des mariages qui enlèvent une jeune femme à sa famille qui la soutient pour la mettre sous la tutelle d'une belle-famille qui ne s'en occupe pas, lui refuse tout lien avec sa propre famille, l'enferme, etc.

Critiques — faire des remarques désobligeantes, harceler, insulter, ridiculiser, rabaisser, blâmer et réprimer, directement ou en présence d'autres.

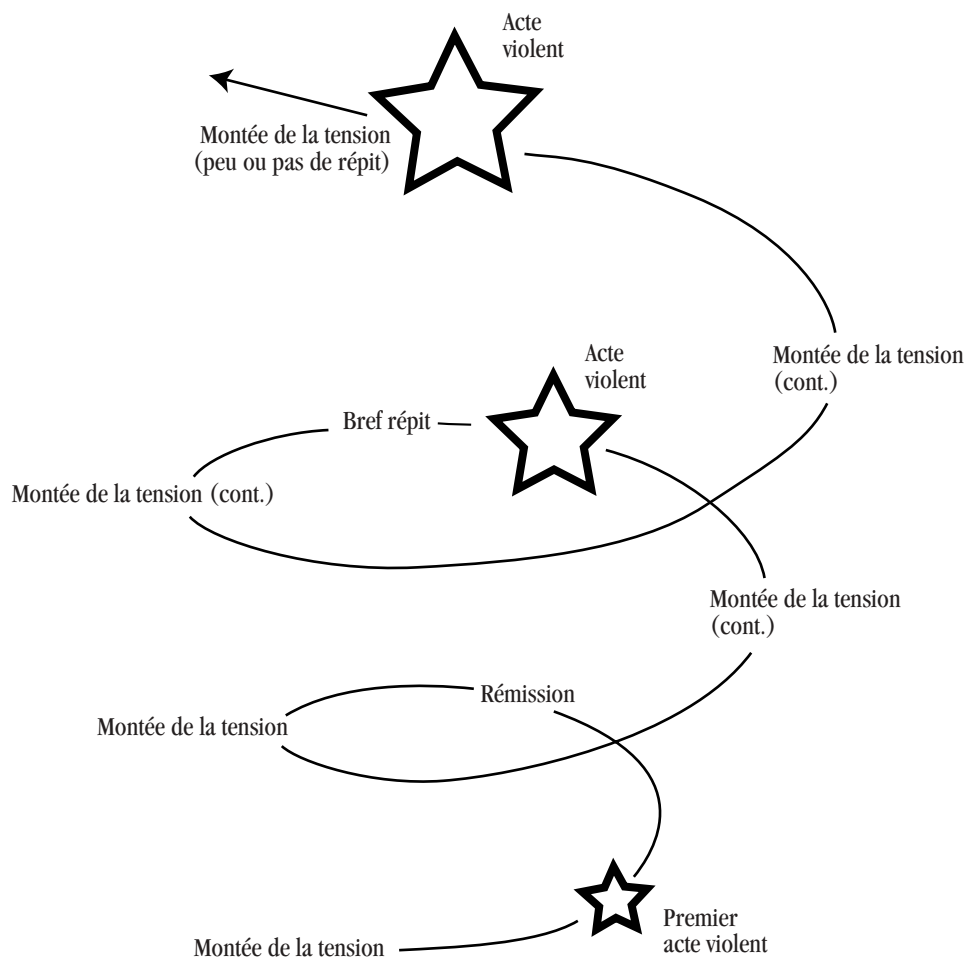
Menaces — menacer de coups ou menacer de la laisser tomber, faire du mal à quelqu'un que la femme aime, par ex. à ses enfants, à d'autres membres de la famille et même aux animaux de compagnie.

Corruption — se servir de la femme pour des actes illégaux, par ex. prostitution ou trafic et vente de drogues.



Roue du pouvoir et du contrôle, reproduite avec l'autorisation du « Domestic Abuse Intervention Project », Duluth, Minnesota (États-Unis)^{12a}

CHAPITRE 2: ANALYSER LES DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCE PERSONNELLE



Cycle de la violence^{12b}

*La Spirale de la violence^{12b}
Reproduit avec l'autorisation de l'auteur*

CHAPITRE 2: ANALYSER LES DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCE PERSONNELLE

Renforcer son sentiment de victime — reprocher à la femme d'être la cause de ses souffrances, par ex. reprocher à une veuve d'avoir causé indirectement la mort de son mari en ne priant pas pour lui, en ne s'occupant pas de lui suffisamment, ou d'avoir été de 'mauvais augure' pour lui. Reprocher à une femme de s'être fait violer en s'habillant de manière provocante ou de se promener dans un endroit mal famé ou en ne se débattant pas suffisamment. Cela peut aussi prendre une forme d'ostracisme ou celle de forcer la victime à se marier avec celui qui l'a violée, etc. Certaines femmes cherchent même à refaire l'expérience de la violence qu'elles ont connue antérieurement en se liant à des partenaires avec lesquels elles cherchent inconsciemment à se sentir de nouveau victimes.

4. Le pouvoir et le contrôle

Lorsqu'ils reposent sur la réciprocité, le respect, le partage et l'amour, les rapports entre un homme et une femme peuvent être riches de sens pour chacun. Mais il n'en est pas toujours ainsi. Certains hommes, qui ont été conditionnés pour commander, auront plus facilement tendance à avoir recours à l'intimidation, à l'isolement et à la violence émotionnelle. Si rien n'est entrepris au début de ce processus, la violence physique ne tarde pas à s'installer. La violence verbale à elle seule peut avoir des effets désastreux. Elle fait perdre à la personne le sens de sa dignité et jette des doutes quant à sa capacité à gérer la situation. Des critiques continuelles sont démoralisantes et créent une dépendance artificielle vis-à-vis de l'agresseur.

Certaines méthodes utilisées pour maintenir les femmes sous contrôle sont présentées dans la Roue du pouvoir et du contrôle à la page 17-18.

5. Le cycle de la violence domestique

Selon Lenore Walker, psychologue qui a fait œuvre de pionnière et avocate des femmes battues, la violence qui s'exerce dans une relation de maltraitance se développe normalement en plusieurs phases.

La première est celle de la montée de la tension, lorsque la femme a l'impression de « marcher sur des œufs » et utilise toutes sortes de stratégies pour éviter ou différer un épisode violent. Vient ensuite la phase aiguë où l'au-

teur des coups inflige de graves blessures à sa victime pendant une période qui va de 2 à 24 heures (mais qui s'étend dans certains cas à une semaine ou plus). Et enfin une phase incertaine de rémission où le coupable se montre prévenant, affectueux, et tente de se faire pardonner. C'est cette phase que l'on qualifie parfois de « lune de miel », mais pour la femme battue, ce n'en est pas une. Dans le meilleur des cas, c'est un répit bien fragile au milieu d'un contexte marqué par la contrainte, les menaces, l'absence d'options et les blessures. Le cycle se répète à la manière d'une spirale, les phases de montée de la tension devenant de plus en plus longues, les phases d'explosion de la violence de plus en plus dangereuses et les phases de rémission de plus en plus courtes ou inexistantes.¹²

Ce cycle est aussi décrit comme étant celui de « l'amour, l'espérance et la peur ».

Les réactions de la femme changent avec les différentes phases du cycle. Pendant la phase de violence, elle peut rompre le silence et se confier à quelqu'un. Mais si elle est en phase de rémission, elle dira que tout s'est arrangé avec son partenaire et qu'il n'y a pas de soucis à se faire. Le coupable regrettera ce qu'il a fait et demandera pardon. Cette attitude de la femme qui pardonne et abandonne la partie associée aux remords manifestés par le partenaire fait partie du cycle de la violence. La rapidité des réactions de la victime et de l'agresseur doit susciter davantage l'inquiétude que le soulagement. Selon Mary Fortune, il existe une nette « différence entre ce pseudo-repentir désinvolte et le vrai repentir : celui qui dure, qui ne s'obtient qu'après un travail de longue haleine, celui qui modifie une existence du tout au tout et change entièrement les comportements. »¹³

Si une femme veut en finir avec cette relation violente, la période de rémission (dite de « lune de miel ») est celle pendant laquelle elle doit franchir le pas, mais c'est aussi à ce moment-là qu'elle sera le moins tentée de le faire. Toute tentative de fuite pourrait déboucher sur une escalade de la violence. L'homme aura recours au chantage affectif en prétendant qu'il ne peut supporter d'être sans elle ou encore menacer de se venger si elle le quitte parce qu'il considère la femme comme un bien dont il peut disposer à son gré, et que son départ serait pour lui l'insulte suprême.

CHAPITRE 2: ANALYSER LES DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCE PERSONNELLE

C'est aussi pendant cette période de rémission que la femme croit que son amour changera son compagnon si elle reste à ses côtés à lui manifester tendresse et confiance. Elle choisira alors de rester. La femme qui a déjà investi du temps et de l'énergie dans une relation se sentira découragée à l'idée de tout recommencer, surtout si elle doit assurer l'entretien de ses enfants et si on lui a fait croire qu'elle n'était bonne à rien. Elle tendra à ne regarder que les bons côtés de l'homme qu'elle a épousé ou avec qui elle vit et à faire une distinction entre cet homme-là et celui qui la bat. Elle considérera la violence comme une maladie qui le frappe et dont elle doit le soigner. Si elle est chrétienne, on lui aura peut-être dit qu'il faut croire au pardon des péchés et montrer l'autre joue.

La théologie de la croix met, elle aussi, l'accent sur la souffrance liée au sacrifice. Le modèle du rôle éminent attribué au serviteur vient encore renforcer cette attitude. C'est pourquoi il est extrêmement difficile de rompre le cycle de la violence dans un foyer.¹⁴

6. Les séquelles de la violence physique chez l'enfant

Les enfants qui sont témoins de scènes de violence chez eux sont autant touchés que les femmes qui doivent les subir. Il arrive même que cette situation finis-

se par leur apparaître comme normale. Les garçons apprennent à imiter un père violent et à se servir de la violence comme d'une méthode pour résoudre les conflits quand ils veulent obtenir quelque chose. Les jeunes filles tendront à accepter d'être battues en considérant que cela fait partie de l'existence des femmes. Elles auront tendance à mettre sur le même plan amour, souffrance et violence et à se tourner vers des hommes qui les violenteront à leur tour. C'est ainsi que l'on perpétue la culture de la violence.

Les enfants de mères ayant connu la violence ont six fois plus de chances de se suicider et 50% de plus de chances de consommer de la drogue et de l'alcool. Plus de la moitié des femmes ayant souffert de violences battent leurs enfants. Cinquante pour cent des femmes et des enfants sans abris ont fui la violence domestique.¹⁵

Des recherches troublantes aux États-Unis ont montré que 100% des tueurs en série avaient été victimes de violences physiques ou en avaient été témoins. Des antécédents dans le domaine de la violence familiale permettent de prévoir avec une grande certitude la délinquance juvénile. Autant de preuves qui démontrent que les cycles de violence peuvent se perpétuer d'eux-mêmes, se développer par les enfants, avoir un effet multiplicateur et résulter dans de nouvelles escalades de la violence.

CHAPITRE 2: ANALYSER LES DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCE PERSONNELLE

PROPOSITIONS D' ACTIONS À ENTREPRENDRE

- Ouvrir ou offrir un lieu de refuge pour les femmes victimes de violence, en relation avec la paroisse et des ONG spécialisées.
- Prévoir une formation spéciale pour le personnel juridique et médical et pour les forces de l'ordre pour qu'ils ne traitent pas les victimes avec mépris, mais les traitent avec justice et les aident à se réintégrer.
- Ouvrir une ligne téléphonique permanente pour répondre aux appels de secours.
- Etablir des lignes directrices et des règles pour permettre au clergé et aux laïcs d'entreprendre la poursuite disciplinaire des auteurs d'actes de violence.
- Prévoir des fonds pour la formation en matière de consultation, à l'intention des laïcs ainsi que des hommes et des femmes ordonnés.
- Attirer l'attention des femmes sur :
 - les effets psychologiques de la violence exercée sur elles (trouver des excuses pour celui qui a violé ; retirer la plainte déposée; retourner à la situation de départ),
 - les autres possibilités qui s'offrent à elles grâce aux réseaux de solidarité,
 - la nécessité de parler de leur situation et de ne pas avoir peur de témoigner.

AUTRES DOCUMENTS

Federation of Namibian Women (éd.) (1992), *Woman and Rape*, rédigé en coopération avec Women's Solidarity and the Law Society of Namibia, Windhoek

« Ce que vous pouvez faire pour vous protéger ». **Annexe I A**

« Mesures à prendre lorsqu'elle vous raconte ce qui lui est arrivé ». **Annexe II D**

CHAPITRE 2: ANALYSER LES DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCE PERSONNELLE

NOTES

CHAPITRE 3
TRANSFORMER L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ



CHAPITRE 3: TRANSFORMER L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ

3.1 LA VIOLENCE STRUCTURELLE

Des structures telles que la famille, la communauté et l'institution religieuse, qui donnent à l'individu une identité et un sentiment d'appartenance, peuvent devenir des instruments de violence. Pourtant, les femmes sont censées en être les gardiennes et y remplir certains rôles. Les hommes eux aussi ont un rôle à y jouer qui limite leur libre arbitre. La violence structurelle passe souvent inaperçue et elle est un phénomène collectif entretenu et considéré comme juste pour assurer l'ordre et la stabilité. Ses caractéristiques sont les suivantes :

- les victimes en sont soit des individus, soit des groupes ou des collectivités ;
- les autorités changent mais les structures restent les mêmes.

« La violence envers les femmes a des racines profondes dans les relations de pouvoir entre femmes et hommes¹⁶ ». Les hommes se voient donner un pouvoir sur les femmes par la société : c'est ce pouvoir qui devient une forme de violence lorsqu'il est utilisé pour dominer et contrôler autrui. On inculque à de nombreuses femmes

qu'elles sont sans pouvoir et qu'elles n'ont pas le droit de détenir le pouvoir. Le pouvoir est marqué fortement par le concept d'autorité, et nous (les femmes) n'aimons pas être considérées comme étant autoritaires¹⁷.

On enseigne cela aux femmes et elles croient souvent que la violence est méritée. En outre, dans beaucoup de sociétés, rien n'est fait pour réduire ou arrêter la violence ou pour punir ceux qui la commettent ; même s'il existe des lois explicites contre la violence au foyer, la police et les tribunaux n'en tiennent pas compte ou banalisent le problème¹⁸.

C'est une situation encore plus pénible lorsque ce sont des femmes, en tant qu'agents de socialisation, qui perpétuent cette tendance préjudiciable.

Dans de nombreuses parties du monde, l'Église tend à frapper d'ostracisme des femmes dès qu'elles vivent

séparées, qu'elles sont divorcées, célibataires ou qu'elles ont des enfants hors mariage. Sans se donner la peine d'analyser le système qui sous-tend ces situations, elle les condamne encore à un degré supérieur si elles se prostituent ou si elles sont victimes de viol. Les hommes, par contre, restent souvent impunis même s'ils y ont contribué.

Le sexisme proclame que certaines personnes sont soit supérieures soit inférieures aux autres de par leur biologie.

Le sexisme affirme que les personnes de sexe mâle sont supérieures par nature aux personnes de sexe féminin, c'est un ordre naturel, qui a mis en place des moyens discriminatoires pour maintenir cet ordre. D'une manière semblable au racisme, il a déterminé une catégorie d'êtres inférieurs, leur a assigné des rôles de second ordre et leur a refusé certains droits, en se fondant uniquement sur des caractéristiques physiques et psychologiques de la personne. De même que le racisme assigne une dignité inférieure à des personnes à cause de la couleur de leur peau ou de leur origine ethnique, de même le sexisme, se fondant sur le sexe biologique et les fonctions qui en découlent, considère les femmes essentiellement comme ayant moins de valeur que les hommes et il fait tout pour les maintenir au rang social qui est le leur. Dans les deux cas, ce sont des traits physiques qui servent à définir ce qu'est l'essence d'un être humain, et ainsi sa dignité fondamentale est bafouée.¹⁹

Le sexisme est multidimensionnel ; il fixe des rôles stéréotypés aux hommes et aux femmes. Ainsi, dans de nombreuses sociétés, le rôle assigné aux jeunes filles et aux femmes leur refuse la possibilité de faire des études ou de choisir leur domaine d'études ou leur travail, et les limite à certains types d'emploi et de rôles ou les confine dans une zone géographique. On leur fait croire dès leur jeune âge que c'est quelque chose de normal et de nécessaire pour le maintien de l'ordre et de la stabilité de la famille et de la société. Cette distinction liée à la différence de sexe dans le domaine des emplois est fondée sur l'idée que ce sont les hommes qui doivent avoir le contrôle des ressources et des décisions en niant toute forme de pouvoir aux femmes. Il y a différents aspects du sexisme:

CHAPITRE 3: TRANSFORMER L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ

1. Androcentrisme

C'est une conception du monde purement masculine qui fait des femmes des objets et non des sujets. Elle mène à :

La **gynopie** — l'invisibilité de la femme. On occulte parfois les récits de femmes dans les Écritures : ainsi les évangiles racontent que Marie-Madeleine a été la seule femme, ou bien une des femmes, à avoir vu Jésus ressuscité. Mais lorsque Paul parle de l'événement dans I Cor 15, 5-6, il dit « ... il [Jésus] est apparu à Céphas, puis aux douze ; après cela il est apparu à la fois à plus de cinq cents frères ... » La première apparition à une femme n'est plus mentionnée!

La **misogynie** — la haine des femmes est justifiée par l'affirmation qu'elles sont la cause du péché ; par ex. « les femmes sont les portes d'entrée du mal ! ». Des attitudes de ce genre ont tendance à se perpétuer.

L'androcentrisme se manifeste sous la forme d'un langage exclusif : le terme 'homme' sert à désigner l'être humain, on s'adresse à une assemblée composée d'hommes et de femmes par 'chers frères'. Il exclut les femmes des postes de responsabilité, seuls les hommes devraient être ordonnés car les apôtres étaient tous des hommes.

2. La neutralisation de l'opposition de genre en faveur du masculin

C'est le cas lorsqu'une étude mentionne tous les sujets masculins ou tous les sujets féminins, mais qu'elle en présente les résultats de manière générale. En français, si l'on parle d'une foule de dix millions de femmes et qu'il s'y trouve un petit garçon, on utilise le pronom masculin 'ils'. On parle officiellement des 'droits de l'homme'. Dans la Bible, le titre donné au miracle de la multiplication des pains est 'Jésus nourrit cinq mille hommes', alors qu'il est dit « Ceux qui avaient mangé étaient environ cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants » (Mt. 14, 21).

3. Insensibilité à la 'différence de sexe' et 'deux poids, deux mesures'.

Dans beaucoup de pays et de sociétés, l'homme est considéré comme chef de famille, même s'il est au chômage et ne gagne rien et que c'est la femme qui fait vivre la famille. Il est le « soutien économique principal », tandis que la femme est souvent considérée comme un soutien complémentaire. Dans de nombreux pays, les femmes sont soumises à des sanctions pour certains méfaits, alors que les hommes, eux, ne sont pas inquiétés quand ils ont commis les mêmes délits. On a un exemple de 'deux poids, deux mesures' dans l'histoire de la femme adultère (Jean 8) : l'homme repart libre, mais la femme est amenée à Jésus pour être jugée.

4. Un rôle assigné.

Si quelqu'un ne joue pas le rôle qui lui est assigné par son sexe, on le considère comme anormal. Si une mère va travailler, on lui demande souvent « Et les enfants ? ». Cette question n'est jamais posée au père ! Le présupposé est que c'est de la responsabilité de la mère de s'occuper des enfants et non de celle des deux parents réunis.

5. 'Familialisme'

C'est le fait de ne donner primauté qu'au rôle traditionnel de la femme au sein de la famille. La famille est considérée comme étant une unité et non pas un simple ensemble d'individus, et elle est la seule et unique responsabilité de la femme. Elle doit s'adapter à ce rôle et donner la priorité absolue à la famille.

6. 'Dichotomisme' sexuel

C'est le fait de traiter les sexes comme constituant deux groupes distincts ayant des attributs humains différents. Ainsi les hommes sont considérés comme des êtres rationnels et les femmes comme des êtres émotionnels, les hommes comme forts et les femmes comme faibles.

CHAPITRE 3: TRANSFORMER L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ

7. Principes de pure forme.

Pour sauver les apparences ou pour faire semblant de respecter la différence de sexe, on fait un geste de pure forme pour être politiquement correct. Par exemple, on va ordonner une femme ou en élire une à un

poste à responsabilité dans l'Église. La plupart du temps, en l'absence du soutien ou de la présence d'autres femmes, elle a tendance à rester à l'écart, en préférant la prudence à la contestation, en s'adaptant souvent au système masculin ou même en se comportant comme un homme pour être acceptée.

PROPOSITIONS D' ACTIONS À ENTREPRENDRE

- *Lancer un débat dans les institutions d'Église sur les rapports entre les hommes et les femmes pour comprendre la signification des rôles stéréotypés, du principe de la hiérarchie et du patriarcat, de la sous-évaluation des femmes, du pouvoir dans les relations entre les sexes.*
- *Discuter le concept de pouvoir et d'autorité comme moyen de changement et de renouveau, et non comme instrument de domination. Jésus a fourni un modèle en partageant le pouvoir, en le donnant, en y renonçant sur la croix en vue du salut : c'est un modèle pour la communauté et pour ses membres. En essayant de comprendre ce modèle, les femmes peuvent acquérir pouvoir et compétence pour une sagesse partagée et pour une action commune.*
- *Aider les femmes à se débarrasser du concept de sacrifice de soi, à acquérir les compétences nécessaires et à s'en servir de manière responsable.*
- *Introduire cette distinction dans tous les programmes d'activités et réviser les constitutions, les lois, les réglementations et les directives pour les rendre conformes à la parité entre les sexes.*
- *Prendre officiellement la décision de permettre aux femmes de faire des études de théologie avec les mêmes avantages que ceux offerts aux hommes, qu'il s'agisse de bourses ou de la possibilité de poursuivre des études au niveau supérieur.*
- *Promouvoir délibérément les possibilités de formation pour les femmes et offrir les mêmes possibilités d'emploi aux femmes qu'aux hommes avec les mêmes salaires.*
- *Donner une possibilité équitable aux femmes de monter en grade dans les postes à responsabilité dans les institutions d'Église.*
- *Réexaminer le travail bénévole pour éviter une hiérarchie entre les sexes.*

CHAPITRE 3: TRANSFORMER L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ

- *Former les groupes de jeunes, lors de sessions sur les rapports entre les hommes et les femmes, aux questions de violence, pour leur permettre de réfléchir aux normes sociales et traditionnelles qui la sous-tendent et de les réévaluer.*
- *Créer des réseaux d'hommes pour réfléchir à de nouveaux modèles de masculinité en vue de :*
 - *démonter l'image macho et souligner la nécessité d'accepter les manifestations d'émotions telles que l'amour, la douleur, le chagrin ;*
 - *partager les rôles en matière d'éducation, en en faisant un sujet de fierté pour les hommes ;*
 - *démonter l'image de la femme qui fait d'elle un être humble, obéissant, maternel et en la remplaçant par celle de quelqu'un qui aspire à exprimer sa personnalité, sa dignité, qui cherche à se réaliser et qui a une pensée bien articulée ;*
 - *lancer des processus d'apprentissage sur : comment s'y prendre avec des hommes colériques par des moyens autres que violents.*
- *Former des groupes de discussion dans les écoles de théologie pour :*
 - *analyser les défis que pose le concept d'une vie renouvelée et réfléchir sur les expériences de foi ;*
 - *réfléchir de façon critique sur la culture, les traditions, les présupposés et les comportements ;*
 - *réexaminer le concept de famille en tant qu'ensemble d'individus tous liés les uns aux autres par des relations caractérisées d'amour et de responsabilité mutuelle.*

AUTRES DOCUMENTS

Cooper-White, Pamela (1995), *The Cry of Tamar. Violence against Women and the Church's Response*, Fortress Press, Minneapolis, p. 17–42

Kanyoro, Musimbi et Robins, Wendy S. (1992) (éds.), *The Power We Celebrate. Womens's Stories of Faith and Power*, FLM, Genève

« *Comment les hommes peuvent contribuer à mettre fin à la violence envers les femmes* ». **Annexe III A**

« *Exemple d'un jeune juriste qui œuvre contre le trafic des jeunes filles* ». **Annexe III B**

« *La 'White Ribbon Campaign'* ». **Annexe III C**

CHAPITRE 3: TRANSFORMER L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ



Les cultures comportent de nombreuses couches

3.2 VIOLENCE CULTURELLE

La persistance de normes culturelles et sociales, de croyances traditionnelles et de clichés négatifs se portant sur la différence de sexe est l'obstacle le plus souvent mentionné qui empêche de réaliser l'égalité des hommes et des femmes.²⁰

La culture est l'ensemble des valeurs, des attitudes, des croyances, des relations entre hommes et femmes, des méthodes d'éducation des enfants, des normes en matière de gouvernement, etc. Elle constitue l'organisation économique, politique, sociale et spirituelle d'un peuple. Il y a des cultures dont le contexte a changé du tout au tout en quelques années, par le phénomène de migration, par les pratiques commerciales, la colonisation, et récemment la mondialisation. La différence de traitement des filles par rapport à celui des garçons est renforcée. Certains systèmes ou conceptions culturels peuvent donner lieu à diverses formes de violence, par exemple le foeticide et l'infanticide de filles, la négligence voulue de la santé et de l'éducation des enfants filles et la mutilation génitale. À cela s'ajoutent les effets de la colonisation qui a eu lieu dans 85 pour cent des pays de ce monde et qui y a apporté le christianisme sous sa forme occi-

dentale, éradiquant de nombreuses bonnes coutumes culturelles. On voit apparaître de nouvelles manières de traiter les femmes en objets : par exemple, pendant le carnaval au Brésil, on fait grand cas des « mulâtreses », réputées très « sexy ». D'un autre côté, la culture est maintenant investie de significations qui posent problème et sont utilisées pour exercer un effet dissuasif sur les mécanismes des droits de la personne.

En ce qui concerne l'Église, le code deutéronomique renforce certaines conceptions culturelles locales qui sont préjudiciables aux femmes, par ex. le concept de pureté, les femmes étant considérées comme impures à cause de « l'écoulement de sang » (Lévitique 15, 19-31). Par ailleurs, les textes bibliques continuent à être utilisés par-ci par-là, pour soutenir des idéologies comme le racisme, le sexisme et le 'classisme'.

1. Sévices rituels

Tout sévice infligé par respect de pratiques traditionnelles, comme la prostitution rituelle dans un temple et le sacrifice d'enfants, les croyances occultes ou les cultes sataniques, peut être appelé un sévice rituel. Dans certains pays, les veuves sont soumises durant toute leur vie à certains rites, comme celui de porter un cer-

CHAPITRE 3: TRANSFORMER L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ

tain type de vêtement et d'adopter des comportements bien précis. En Inde, par exemple, les veuves doivent cesser de porter des signes évoquant la beauté comme les 'sindhors' (marques rouges sur la raie des cheveux), les 'bindis' (points) sur le front, de la crème et des fleurs de curcuma, et elle doit enlever le collier que son mari lui avait noué autour du cou au moment du mariage. Elle est exclue de la société du fait qu'elle ne peut plus participer aux cérémonies de commémoration, même dans sa propre famille. Elle ne peut hériter les biens de son mari ni bénéficier de ses rentes. Dans certaines cultures, elle fait partie, avec les biens de son mari, de la succession dont héritent les frères de ce dernier, et continue donc à vivre dans la dépendance, sans être libre de prendre elle-même ses décisions.

2. Mutilation génitale de la femme

L'excision de l'organe sexuel de la femme est supposée préserver sa chasteté et la protéger contre ses pulsions sexuelles qui peuvent l'amener à connaître la tentation et éventuellement la honte. « Deux millions de filles sont mutilées chaque année par mutilation génitale de la femme (MGF). 75 pour cent des cas sont à mettre au compte de l'Égypte, de l'Éthiopie, du Kenya, du Nigeria, de la Somalie et du Soudan.²¹ » En plus du traumatisme

et de la douleur, les effets de cette mutilation sont souvent très graves. Les effets immédiats sont une perte importante de sang, une septicémie, le tétanos. La cicatrization des parties génitales peut provoquer une inflammation de l'appareil urinaire et des reins, l'incapacité de contenir l'urine et une accumulation interne du sang menstruel. Les douleurs et le traumatisme peuvent rendre les rapports sexuels impossibles. L'accouchement peut être pénible et une obstruction peut donner lieu à un enfant mort-né.

La recherche des effets psychologiques et sociologiques sur la femme ainsi que les effets sur le nouveau-né est encore insuffisante. La plupart des femmes croient que la MGF est une obligation religieuse, bien qu'il n'en soit question nulle part dans les Écritures. La pression culturelle exercée sur les parents pour qu'ils fassent exciser leur fille est si forte que même les femmes les plus éclairées et les mieux informées font subir à leurs enfants les douleurs de la mutilation. Traditionnellement, c'est un rite de passage et d'initiation à la vie adulte. On l'interprète à tort comme devant augmenter la fertilité et protéger l'utérus. La MGF est aussi une importante source de revenus pour ceux qui la pratiquent professionnellement et elle augmente la dot de la fille. Et tout cela s'oppose à son abolition.

PROPOSITION D' ACTIONS À ENTREPRENDRE

- Analyser les anomalies qui existent dans la culture locale, dans les cultures imposées et dans les cultures fondées sur la Bible, et leur interprétation, et qui sont choquantes pour ceux et celles qui veulent rester fidèles aux Écritures – une tâche qui n'est guère facile.
- Faire des études bibliques dans une perspective féministe de 2 Rois 4, 1–7 ; Nombres 27, 1–11 ; I Cor 14, 33–36 ; I Tim 2, 2–12.

AUTRE DOCUMENT

www.ekd.de/EKD-Texte/2110_1782.html Église évangélique en Allemagne (EKD) (éd.) (1999), *Genitalverstümmelung von Mädchen und Frauen*, réalisé par un

groupe de travail de l'administration ecclésiastique de la EKD en collaboration avec des femmes experts externes, texte de la EKD no. 65

CHAPITRE 3: TRANSFORMER L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ

3. Au nom de l'honneur

L'honneur est la jouissance de l'estime de soi et de l'estime portée par le groupe social. « L'honneur n'est honneur que si l'estime intérieure et l'estime de l'extérieur coïncident. »²²

L'honneur est une sorte de cote sociale qui permet à une personne d'avoir certains rapports avec ses égaux, ses supérieurs et subordonnés, conformément à des indices culturels préétablis de la société.²³

Mais plus important que l'honneur personnel est l'honneur collectif de la communauté.

L'honneur de l'homme est fondé sur l'exclusivité sexuelle et la pureté sexuelle des femmes qui l'entourent (mère, épouse, filles, sœurs) et non sur sa propre pureté sexuelle. Les femmes doivent donc être soumi-

ses, passives, timides, dépendantes et dociles et elles sont honorées si elles le sont. Hisako Kinukawa appelle cela 'culture de la honte' et non 'culture de l'honneur', parce que l'honneur s'acquiert en évitant un comportement honteux. Les femmes sont punies si elles s'écartent de leur rôle ou des normes sociales que l'on attend d'elles. On les torture ou on les tue pour racheter l'honneur de la famille, du clan, de la caste ou de la communauté. On les punit aussi pour servir d'exemples aux autres et leur apprendre à ne pas franchir les limites fixées par la société. Lorsque les Talibans ont pris le pouvoir en Afghanistan en 1996, les femmes ont été forcées de porter la 'burqa' (vêtement couvrant tout le corps sauf les yeux) et certaines ont été battues et lapidées publiquement pour ne pas s'être vêtues convenablement, même pour ne pas avoir porté la résille sur les yeux. Les femmes n'avaient pas le droit d'avoir un emploi ou même de se montrer en public sans un homme de leur famille.

PROPOSITIONS D' ACTIONS À ENTREPRENDRE

- *Faire des études bibliques sur l'histoire de Tamar (II Samuel 13).*
- *Mettre fin à la justification religieuse de la MGF, des sévices au nom de l'honneur et des sévices rituels.*
- *S'engager à examiner les erreurs d'interprétation dans ce que dit la religion et à enseigner l'application des vrais principes chrétiens concernant la MGF, les sévices au nom de l'honneur et les sévices rituels.*
- *Instaurer, sur le plan de la famille ou de la paroisse, un groupe de médiation composé d'hommes et de femmes pour régler les querelles de famille.*
- *Réviser la législation sur la famille à la lumière des principes chrétiens et des droits de la personne.*
- *Instaurer un dialogue entre responsables religieux et médecins sur les points de vue religieux et médicaux concernant la MGF et les sévices rituels, et élaborer des stratégies.*
- *Encourager les responsables religieux et les théologiens à montrer avec insistance que ces pratiques sont étrangères aux Écritures.*
- *Mettre en commun les programmes des secrétariats des femmes, les expériences faites, et observer les cas de MGF, de sévices au nom de l'honneur et de sévices rituels, en tant que tâche permanente de l'Église.*
- *Formuler, d'après des études sur le genre, les raisons d'accorder l'asile aux femmes.*

CHAPITRE 3: TRANSFORMER L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ

4. Sexualité et mariage

Le mariage est considéré comme étant une institution sacrée ordonnée par Dieu. Cette conception a toute sa valeur si les deux partenaires vivent le mariage comme tel. Mais beaucoup d'hommes continuent à le considérer comme l'expression de la domination de l'homme et du patriarcat et non comme une union de réciprocité. Les vœux prononcés et les sermons prêchés à la cérémonie de mariage reflètent généralement cette conception, qui fait du mariage une relation inégale. L'idée que le corps de la femme est un objet de jouissance pour l'homme, que la responsabilité première d'une femme est de procréer, de prendre soin de la famille, de s'occuper de l'espacement des naissances et du planning familial, fait peser sur elle un lourd fardeau. Le fait que parler de sexe en public est considéré comme tabou, le fait que la femme reste illettrée et qu'elle ne connaît pas suffisamment son propre corps ne font que l'alourdir. Les implications éthiques douteuses d'une grossesse non désirée, l'avortement, l'infanticide d'enfants de sexe féminin et les méthodes de planning familial accumulent chez la femme des sentiments de culpabilité, de honte, de

désapprobation sociale et de punition. Dans certaines cultures, on enlève leurs enfants aux femmes lorsqu'elles sont divorcées. Dans les cultures pratiquant la polygamie, l'Église reste souvent silencieuse. Les femmes incapables d'avoir des enfants sont parfois chassées de leur famille.

Il existe une demande croissante en faveur d'une meilleure compréhension des différentes orientations de vie. L'Église répugne à s'engager dans ce débat ou bien à prendre des décisions en la matière par crainte que ces questions ne divisent l'Église

La persistance de certaines pratiques, comme le fait qu'une veuve puisse être donnée en héritage aux autres hommes de la famille, fait courir aux femmes des risques nettement plus élevés. En l'absence de tout moyen pour s'assurer que les hommes auront un comportement sexuel responsable, les femmes sont également menacées par la pandémie du HIV/SIDA qui touche les pays et les communautés. L'Église a souvent hésité à remettre en question ces pratiques culturelles si préjudiciables ou à fournir une aide pastorale sur le plan de l'éthique.

PROPOSITIONS D' ACTIONS À ENTREPRENDRE

- *Élaborer une approche théologique des concepts de mariage, de famille et de sexualité en tenant compte de la diversité des situations de vie.*
- *Prévoir des retraites dans toutes les paroisses de la communion luthérienne pour un dialogue sur la réciprocité et le respect de la dignité humaine.*
- *Donner aux pasteurs la possibilité de discuter les concepts de mariage, de famille, de sexualité, de relations pré-conjugales et extraconjugales dans les différentes situations d'aujourd'hui.*
- *Faire des études bibliques sur Genèse 2, 24 ; Matthieu 19, 5-6 ; Marc 10, 7-8 ; Éphésiens 5, 30-31 ; I Corinthiens 7, 1-4.*

CHAPITRE 3: TRANSFORMER L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ



La mondialisation économique renforce l'exploitation des femmes

3.3 LES EFFETS DE LA MONDIALISATION ÉCONOMIQUE ET DE LA MODERNISATION

La mondialisation économique intensifie les disparités qui existent dans le monde. Les marchés et les intérêts privés limitent le rôle des gouvernements, des institutions internationales et du secteur social. Ce sont les femmes et les enfants qui en ressentent directement les conséquences. Le transfert des ressources financières et naturelles, de l'expertise et du savoir-faire locaux va en s'accéléralant. Le transfert du pouvoir et de la prise de décisions des États nations aux multinationales crée davantage de perdants que

de gagnants et cela à un rythme plus rapide que jamais auparavant. La mondialisation de la production augmente la féminisation des emplois en particulier dans le domaine alimentaire, vestimentaire et des chaînes de montage. Ces travaux ne permettent pas aux femmes d'acquérir une compétence particulière, ce n'est que du travail de routine pour la production d'éléments d'un tout, sans créativité. Les femmes travaillent pendant des heures dans ce que l'on appelle des 'ateliers bagnes'. La sous-traitance provoque la dérégulation et la création d'emplois au rabais. Tout en se dépensant pour leur famille malgré ces effets négatifs, les femmes sont confrontées à une extrême misère. Elles deviennent vulnérables à d'autres formes d'exploitation.

Le changement du système économique a aussi accru le rôle de gagne-pain des femmes. La migration des hommes vers les villes à la recherche d'un emploi laisse aux femmes livrées à elles-mêmes la tâche de lutter sans répit non seulement pour elles-mêmes mais aussi pour toute leur famille. Beaucoup de femmes et de mères célibataires sont actuellement seules à la tête d'un foyer. Et pourtant on attend d'elles qu'elles fassent du bénévolat dans l'Église et dans le domaine public. N'ayant pas de formation adéquate, ni la capacité de négocier sur le marché du travail, elles sont leurrées par des visions de vie meilleure et se présentent de plein gré sur le marché du travail en tant que travailleuses migrantes parce qu'elles n'ont pas d'autre choix.

Cette situation de vulnérabilité traumatise souvent les femmes, elles subissent des violences sexuelles et sont retenues asservies dans les pays dans lesquels elles ont migré, coupées du monde extérieur et sans recevoir une rémunération adéquate. Leur ignorance des procédures légales et le manque de soutien extérieur ainsi que le pouvoir de leurs employeurs les plongent dans la misère et dans la peur. Souvent, elles sont contraintes à travailler de longues heures, elles n'ont pas de temps libre, ne se nourrissent pas convenablement, n'ont pas de documents de voyage, pas d'argent, pas de contact avec l'extérieur. Ne sachant pas parler la langue du pays étranger où elles vivent, elles restent clandestines. Elles vivent dans la crainte permanente d'être arrêtées, condamnées à une amende, mises en prison ou refoulées.

CHAPITRE 3: TRANSFORMER L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ

La transformation des terres agricoles en terrains industriels cause le déplacement des paysans et de la main d'œuvre autochtone. Dans ce déplacement massif de population sans compensation adéquate ou même sans aucune compensation, sans aide et conseil pour investir l'argent en vue d'une vie convenable, ce sont les femmes qui assument la responsabilité de toute la famille. Depuis que les sociétés multinationales sont présentes dans les entreprises agroalimentaires, les petits paysans qui étaient propriétaires de leurs terres sont devenus une main d'œuvre agricole bon marché qui n'a aucun contrôle sur les variétés de pro-

duits cultivés, leur prix, leur utilisation et leur commercialisation. La surproduction de certaines cultures commerciales, les méthodes artificielles de production et les pesticides ont des effets désastreux sur les produits de la terre, sur la santé des populations, la biodiversité et la viabilité des sols. La sagesse des habitants est protégée par des brevets et elle leur est revendue. N'ayant plus qu'un accès limité aux ressources naturelles et traditionnelles et sans aucune formation dans les technologies appropriées, les femmes sont encore davantage marginalisées et ne savent pas où trouver de nouveaux débouchés.

PROPOSITIONS D' ACTIONS À ENTREPRENDRE

- *Encourager les paroisses à analyser la manière dont la mondialisation économique affecte les communautés locales et à se joindre à des campagnes demandant l'annulation de la dette.*
- *Renforcer la formation des femmes dans les technologies appropriées au plan local.*
- *Créer des structures de soutien pour les mères célibataires, les femmes divorcées, les femmes séparées et les veuves pour les aider à trouver un emploi.*

1. Le trafic des femmes et des enfants

Le trafic des femmes et des enfants est devenu la source de revenus la plus importante après le commerce illégal des armes et le trafic de la drogue. Ce trafic se fait soit par le rapt, soit par l'intermédiaire d'un 'revendeur', avec souvent l'acquiescement tacite de la famille forcée à saisir une occasion économique pour s'en sortir. Lorsqu'ils sont appréhendés, les femmes et les enfants sont souvent traités par les autorités comme délinquants, accusés d'entrée illégale dans le pays ou arrêtés arbitrairement. Ils sont condamnés à des amendes et, s'ils sont dans l'incapacité de payer, emprisonnés ou envoyés dans un camp de détention sans audition par un juge ou sans accès à un avocat. Ou bien, ils sont laissés à la frontière d'un pays étranger sans moyens pour rentrer chez eux ;

alors ils sont souvent arrêtés à nouveau, mis en détention et parfois torturés par certains fonctionnaires. Le trafic de femmes destinées à épouser des étrangers peut avoir sur elles des conséquences préjudiciables.

Les statistiques montrent que de plus en plus d'enfants sont les victimes de ce commerce insidieux entre les mains d'une sorte de mafia et souvent de connivence avec la police locale. Si quelqu'un essaye d'intervenir, il ou elle risque sa vie. Dix millions d'enfants sont la proie de ce commerce partout dans le monde. Deux millions sont transportés chaque année d'un pays à l'autre. Rien qu'en Asie, un million sont maltraités chaque jour. Le trafic se fait de manière clandestine ou avec des documents de voyage officiels, un visa touristique de trois mois ou par des mariages truqués.

CHAPITRE 3: TRANSFORMER L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ

2. Le tourisme sexuel

Il est devenu une industrie en plein essor.

En 1999, 8,5 millions de touristes sont venus en Thaïlande. On estime que 70 pour cent sont des hommes voyageant seuls. 49 pour cent viennent spécialement pour la pédophilie. Si ces chiffres sont exacts, environ 49 pour cent des touristes viennent pour du sexe.²⁴

La plupart viennent de l'Asie de l'Est, des États-Unis et d'Europe. Un certain nombre d'agences de voyage offrent ce type de tour peu coûteux. Les privations économiques dans des pays appauvris par des soulèvements politiques et ethniques ne laissent guère de choix aux femmes que de vendre leur corps et ceux de leur famille pour survivre. De plus, elles sont vilipendées par leur famille et leur société.

3. Le viol en tant qu'arme

Le viol est la pénétration de force dans la partie la plus intime, la plus vulnérable et la plus sacrée du corps humain, et, en tant que tel, c'est un crime spirituel autant que physique.²⁵

« Le viol est toute la haine, le mépris et l'oppression des femmes dans cette société, concentrés en un seul acte.²⁶ » Le viol collectif est une forme particulièrement brutale de violence sexuelle. Ce n'est pas toujours un événement ponctuel, il peut se répéter.

Le viol contient une menace de mort, même si l'acte n'est pas suivi de coups physiques. C'est quelque chose de terrifiant de voir comment les femmes sont des objets à la discrétion de ceux qui ont la force brutale,

qui ont une position, un statut social ou sont considérés comme faisant partie d'une classe ou race supérieures.

Le viol était utilisé comme une arme pendant la colonisation et il est utilisé aujourd'hui de plus en plus comme arme de guerre et, dans des situations de conflit, comme une arme politique de répression et de moyen de torture. Il est aussi un moyen d'assouvir des passions, pour exercer un pouvoir et pour dominer. C'est un moyen efficace pour avilir les femmes considérées comme objets entre les mains des hommes et pour souiller la pureté de la race en produisant une descendance.

Le viol n'est pas un acte impulsif de passion. C'est un acte souvent prémédité et tramé méticuleusement. Ce n'est pas l'expression d'une pulsion sexuelle incontrôlable, mais un acte d'agression suscité par le besoin de manifester le pouvoir, la haine des femmes et le désir de les humilier, et de se venger.

- L'alcool est la drogue ne peuvent être retenus comme une cause de viol, mais ils en diminuent l'inhibition.
- Ce ne sont pas seulement les belles jeunes femmes qui sont violées, mais aussi des bébés, des enfants et des femmes très âgées. Un homme porté au viol peut commettre l'acte sur tout être vulnérable, accessible, à portée de main.

Les femmes ne veulent pas être violées. Un tiers des viols se passent à la maison et un tiers en plein jour. Plus de cinquante pour cent sont commis par quelqu'un de connu de la victime. Dans certains pays, le viol marital est considéré maintenant comme un délit punissable par la loi.

CHAPITRE 3: TRANSFORMER L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ

PROPOSITIONS D' ACTIONS À ENTREPRENDRE

- *Collaboration entre les Églises, les ONG, les gouvernements et les voyagistes pour aborder ces problèmes.*
- *Mettre la question en évidence dans les journaux en vue de créer un réseau de 'résistance'.*
- *Déclarer officiellement qu'absolument rien ne peut excuser le viol, ni l'alcoolisme, ni la toxicomanie, ni la tentation, ni la perte momentanée de la maîtrise de soi.*
- *Garder le contact avec des cas avérés de viol et veiller à ce que justice soit faite et à ce que les victimes reçoivent le soutien nécessaire pour surmonter le traumatisme.*

AUTRE DOCUMENT

« Qu'est-ce que le viol ? ». **Annexe II C**

4. Les technologies envahissantes

À cause de la préférence d'enfants mâles dans certaines sociétés, on pratique la présélection par la manipulation génétique et, parfois, l'avortement sur les fœtus de sexe féminin. On distribue des pilules contraceptives qui sont dangereuses pour la santé. On teste des méthodes de contrôle des naissances sur des femmes ignorantes et naïves dans les pays les plus pauvres, à leur insu ou avec leur consentement, pour limiter la population ou tester l'efficacité de nou-

velles méthodes ou de nouveaux médicaments. Ainsi le corps des femmes est soumis au contrôle de leur partenaire, de la famille, du gouvernement, de l'enseignement religieux et des professions médicales, bien que ce soient elles qui doivent faire face à une grossesse non désirée, à un avortement, aux méthodes de fécondation, aux douleurs persistantes et au sentiment de culpabilité qui les poursuit pendant le reste de leur vie.

PROPOSITIONS D' ACTIONS À ENTREPRENDRE

- *Donner une formation aux femmes pour qu'elles puissent faire des choix en connaissance de cause en ce qui concerne la grossesse, le contrôle des naissances et le nombre d'enfants qu'elles peuvent se permettre d'avoir.*
- *Discuter ouvertement et sans porter de jugement de tous les aspects des questions se rapportant à la sexualité,*
- *Organiser des séminaires sur la vie en couple et la vie de famille*

CHAPITRE 3: TRANSFORMER L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ

5. Les médias

On assiste à une prolifération des images et des clichés négatifs de la femme. Il manque un effort concerté pour améliorer et changer le statut de la femme dans l'industrie de la communication. Les concours de beauté et la profession de mannequin exercent une pression sur les femmes en établissant des normes pour l'image du corps féminin. Cette situation pourrait les conduire à devenir obsédées par leur apparence et à se retrouver victimes de désordres alimentaires autodestructeurs comme la boulimie et l'anorexie. Le fait de voir constamment des actes de violence dans les médias ne rend pas seulement insensible à ses horreurs, il crée une culture de violence.

Les enfants des couches sociales aisées sont imbibés de cette culture par la télévision, ils y sont aussi initiés et sont incités à commettre des centaines d'actes de violence chaque heure en jouant à des jeux vidéo qui leur sont nocifs et, parfois, ils deviennent violents dans la vie de tous les jours.

Internet, utilisé pour le trafic des femmes et pour la vente de pornographie, aggrave l'exploitation de la femme. L'absence de mécanismes pour réglementer l'utilisation d'Internet rend cette situation encore pire. Le problème de la pornographie et de l'exploitation des femmes existe depuis toujours, mais il est devenu plus difficile de contrôler et de brider ces activités. Le ciblage de la pornographie sur les femmes, le tourisme sexuel et le commerce du sexe sont exacerbés par la communication électronique. Le commerce du sexe se sert à présent de sites Web pour présenter des images de femmes à un public beaucoup plus vaste. Dans les régions de l'Europe Unie, le résultat est la multiplication de sites misogynes ; ce fait et l'utilisation de 'flaming and stalking' tendent à décourager les femmes de cette région à se servir d'Internet.²⁷

On a découvert que sur les 3,5 millions de sites Web qui existent actuellement, 23 000 prônent les relations sexuelles avec les enfants.

PROPOSITIONS D' ACTIONS À ENTREPRENDRE

- *Surveiller les sites Web régulièrement comme initiative collective des communautés locales et des paroisses.*
- *Introduire dans les programmes d'activités des groupes de femmes, de jeunes, d'hommes une étude critique des images de la femme dans les médias et en débattre.*

AUTRE DOCUMENT

Moltmann-Wendel, Elisabeth (1989), *Wenn Gott und Körper sich begegnen. Feministische Perspektiven zur Leiblichkeit*, Gütersloher Verlagshaus Gerd Mohn, Gütersloh

CHAPITRE 3: TRANSFORMER L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ



Sortir du gouffre

3.4 PRINCIPES ET PRATIQUES DANS L'ÉGLISE

1. Traits patriarcaux de l'Église

Les Églises sont fondées essentiellement sur le modèle hiérarchique et patriarcal. Dans un tel modèle, il y a moins d'espace pour permettre à tous les enfants de Dieu d'être reconnus, estimés et aimés, participant de la création de Dieu et partageant la plénitude de vie offerte par le Christ de la même manière. Le patriarcat est un terme controversé et un système complexe entretenu par la religion, la politique, l'économie et la société qui donne

la suprématie aux mâles pour dominer chaque unité sociale et qui génère une structure hiérarchique de pouvoir dans laquelle c'est « l'élite » mâle qui gouverne. Cela signifie aussi la subordination des mâles « non-élites », alors que les mâles non-élites sont considérés supérieurs aux femmes non-élites et les asservissent. Il est vrai que des femmes élites peuvent subordonner des hommes non-élites, mais les femmes élites ne peuvent jamais être égales ou supérieures aux hommes élites.²⁸

Cette idéologie donne aussi la possibilité aux femmes de dominer et de ne pas soutenir la cause féministe. Il est donc important que femmes et hommes compren-

ent bien ce mécanisme pour éviter que l'on se fasse de fausses idées des autres.

2. Le langage utilisé pour parler de Dieu

C'est un langage qui façonne la pensée et l'orientation de vie de la communauté de foi tout entière et de chacun de ses membres.

En tant que source de confiance absolue, le mystère sacré de Dieu sous-tend toutes les actions, tous les principes, choix, systèmes de valeurs et relations et les oriente. ... Bien que l'on dise officiellement, à juste titre et logiquement, que Dieu est esprit et non identifiable à une personne, mâle ou femelle, pourtant le langage courant de la prédication, du culte, du catéchisme et de l'enseignement transmet un autre message.²⁹

Les images de Dieu utilisées par l'Église sont essentiellement mâles : père, roi, seigneur, etc.. L'une des difficultés qui en découle vient de ce que, tout en considérant la nature mâle de Dieu sur un plan métaphorique, il est possible d'interpréter cette métaphore en attribuant la divinité à une personne mâle, la rendant suprême par rapport à la personne femelle, « non-divine ».

CHAPITRE 3: TRANSFORMER L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ

C'est pourquoi, tout terme utilisé pour Dieu doit être analysé pour savoir s'il désigne Dieu ou non pas celui qui parle de lui ou qui l'interprète ; pour savoir s'il désigne les attributs et la miséricorde divine de Dieu ou le pouvoir de celui qui l'utilise. Il faut s'efforcer, quelque difficile que cela soit, d'aller au-delà de l'idée de sexe vers le mystère divin de Dieu.³⁰

3. La nature mâle de Jésus et sa préférence pour les disciples mâles

Elles sont devenues la norme pour le choix d'un clergé mâle, pour la succession apostolique et la direction de l'Église. Cela mérite d'être corrigé à la lumière du témoignage du Nouveau Testament et de l'Église primitive.

PROPOSITIONS D' ACTIONS À ENTREPRENDRE

- *Mettre l'accent sur la manière dont Jésus donne aux femmes la capacité de parler et de témoigner en public en passant outre aux normes et aux limites.*
- *Examiner les diverses manières dont les femmes lui ont apporté leur soutien : en l'aidant financièrement, en lui offrant l'hospitalité, en manifestant leur solidarité avec lui dans sa souffrance, en lui témoignant fidélité et dévouement.*

4. Le concept de Jésus en tant que victime / sacrifice

Il pèse lourdement sur les femmes. Ce fardeau

... est rendu plus pesant encore par une tradition qui met l'accent sur les principes de sacrifice de soi, d'abnégation de soi, de consentement au sacrifice, d'humilité et de service des disciples de Jésus. Il y a des femmes nées et élevées en chrétiennes qui, victimes d'actes de violence, s'identifient à Jésus en tant que victime sacrifiée. Dans leur souffrance, elles se sentent proches de lui et renoncent à résister activement à leur souffrance ... En suivant aveuglément l'enseignement qui prône l'abnégation, le service et la soumission aux hommes, les femmes encouragent ceux qui commettent constamment des actes de violence et confortent les structures qui continuent à faire de nouvelles victimes.³¹

C'est pourquoi, « voir Jésus comme victime / sacrifice risque de renforcer les structures de violence et de figer la victime dans son rôle de victime.³² » Il importe de faire une distinction entre le sacrifice d'une victime

et la décision librement consentie de se sacrifier pour le bien d'autrui, comme ce fut le cas de notre Seigneur.

Le fait que Dieu veut donner vie aux crucifiés signifie pour les femmes qui subissent la violence que Dieu veut qu'elles vivent la vie pleinement. La conception biblique de la vie n'est pas simplement survie mais vie dans toute sa plénitude, une vie partagée avec toutes les autres créatures, dans la liberté, la paix, la joie, l'amour et la justice.³³

La crucifixion de Jésus ne sanctifie pas la souffrance. C'est un exemple de l'horreur de la violence infligée à quelqu'un ... Ce n'est pas un modèle qui montre comment supporter la souffrance, mais un témoignage du désir de Dieu que personne ne subisse plus de telles souffrances. La résurrection, le fait que le Christ était présent pour ses disciples et qu'il l'est pour nous, a transformé l'expérience de souffrance et de la mort mais ne les a jamais justifiées.³⁴

CHAPITRE 3: TRANSFORMER L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ

PROPOSITION D' ACTIONS À ENTREPRENDRE

- *Proposer un fondement théologique montrant que Jésus n'est pas seulement victime/sacrifice, mais que par sa résurrection il contribue à l'éradication de la violence.*
- *Inclure dans l'enseignement baptismal et catéchétique la question de la violence pour aider les femmes et les hommes à maîtriser la réalité de leur vie.*

5. Les Épîtres par rapport aux Évangiles

Des textes choisis sont utilisés pour définir les rôles et fixer le code de conduite des femmes. C'est la restriction imposée par Paul aux femmes de rester silencieuses qui est devenue la règle et non pas la possibilité donnée par Jésus à la femme souffrant d'hémorragies de parler en public. C'est un texte souvent utilisé,

de préférence à celui où Jésus invite la femme à aller dire ce qu'elle a vu et entendu (Jn 20, 17). D'autres textes ont été utilisés hors contexte ou sans référence à l'auditoire auquel ils s'adressaient, soit parce qu'ils correspondaient à un concept, soit par fidélité aux Écritures.

PROPOSITIONS D' ACTIONS À ENTREPRENDRE

- *Mettre l'accent sur l'éloge des femmes par Paul en tant que collaboratrices et sur Galates 3, 28, qui met en évidence le fait que les différences n'existent plus et que tous sont un en Christ.*

6. La littéralité biblique

Elle est adoptée par la plupart des chrétiens comme la seule manière de rester fidèle à l'appel de Dieu.

Cela rend difficile l'explication des 'textes de terreur' dans la Bible, comme celui de Tamar, les traductions centrées sur l'homme mâle, les structures mâles des textes, la formation patriarcale du canon et des textes de la tradition, l'histoire patriarcale des conséquences et l'atténuation théologique des effets misogynes³⁵.

Il est indispensable que l'Église analyse, dans son enseignement, comment traiter 'l'incohérence théologique et la raideur théologique qui ne s'assouplit pas' pour s'adapter aux contextes changeants dans lesquels vivent les gens, à la mutation des valeurs et de

l'orientation des cultures et aux attentes spécifiques des personnes dans le besoin.

7. Les concepts théologiques qui affectent les victimes de la violence

Dans la perspective des femmes victimes de la violence et des enfants victimes d'abus sexuel, le concept d'un Dieu tout-puissant, omniprésent et omniscient soulève un problème de foi. Ils ont tendance à se sentir coupables, car Dieu a tout vu. Ils se sentent trahis, parce que le Dieu tout-puissant n'est pas venu à leur secours. Alors ils accusent Dieu ou bien ils ont l'impression d'avoir été trahis. Certains aspects de la théologie traditionnelle tendent à conditionner les femmes pour une

CHAPITRE 3: TRANSFORMER L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ

vie de souffrance, de sacrifice et de servitude. On en est venu à considérer la souffrance comme une bénédiction de Dieu en vue de l'édification de la personne et comme expiation des péchés des autres.

L'idée fausse que Dieu a envoyé son fils unique pour qu'il souffre a servi à justifier toute souffrance injuste. Une telle théologie impose le silence aux victimes, les forçant simplement à souffrir. La souffrance sur la croix a été plutôt interprétée comme l'expression de l'amour de Dieu voulant surmonter le mal. Jésus s'est sacrifié volontairement pour que nous soyons éternellement réconciliés, de sorte qu'il devenait inutile à quiconque de souffrir injustement. Le fait que la résurrection de Jésus est une victoire sur la violence aide les femmes à se libérer d'une identification unila-

térale au Christ souffrant, et les aide à s'identifier au Christ victorieux ! Cela les encourage à sortir du cercle vicieux de la violence, de la peur, de mentalités et d'habitudes liées à leur rôle de victimes.

Selon Paul, le Christ a libéré les êtres humains pour qu'ils soient libres et non pas pour qu'ils souffrent (Gal. 5, 1). Dieu s'est identifié à Jésus Christ en tant que victime et sacrifice pour toutes les victimes et tous les opprimés.

La croix ne doit pas être extrapolée en tant qu'appel à la souffrance, mais en tant qu'engagement à une Pâques d'un nouveau début de vie, une Pâques de dignité et de force, une affirmation de la vie et un héritage de relation et de communion.

PROPOSITIONS D' ACTIONS À ENTREPRENDRE

- *Inclure les points de vue des femmes dans la théologie, en soulignant le rôle actif qu'elles jouent dans la Bible et en proposant de nouvelles interprétations des textes.*
- *Trouver, en ce qui concerne l'image de Dieu, d'autres désignations dans les Écritures, dans les diverses cultures et dans sa propre expérience que celles patriarcales de Dieu-père, Dieu-juge (le parent bon et sévère, le juge bon et miséricordieux, les images féminines et masculines dans les Écritures, par exemple celle de mère, cf. Nb 11, 12-13 ; Dt 32, 18 ; Ps 131, 2 ; Es 42, 14, 46, 3-4 ; 49, 15 ; 66, 9 ; sage-femme, cf. Ps 22, 9-10 ; ami, amant, femme qui fait la cuisine, cf. Mt 13, 33 ; Lc 13, 20-21 ; mère ourse, cf. Os 13, 8 ; quelqu'un qui prend l'humanité sous ses ailes, cf. Mt 23, 37 ; Lc 13, 34 ; Rt 2, 12 ; Ps 17, 8-9 ; 36,7 ; 57, 1 ; 61,4 ; 91, 4.)*
- *Examiner les possibilités de revenir au terme neutre (du point de vue du genre) de YHWH et aux expressions de Jésus 'Je suis' pour parler de Dieu. Lire des exemples d'hommes et de femmes dans le ministère ; cf. Ac 18, 1-28 ; 1 Co 16, 19 ; Rm 16, 3-5.*

AUTRE DOCUMENT

Horsfjord, Helene (2001), *When the Truth is Untrue. Sexual Abuse as Context for Communicating God*, LWF Women magazine no. 54, FLM, Genève

CHAPITRE 3: TRANSFORMER L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ



Raideur théologique

8. Le modèle du leadership serviteur

Nous avons dans l'Église de bons dirigeants qui comprennent ce qu'est le pouvoir et l'utilisent de manière responsable. Mais il y a aussi

- ceux qui sont autoritaires et abusent de leur pouvoir,
- ceux qui ne veulent qu'être au service des autres, ou
- des pseudo-serviteurs qui refusent de revendiquer le pouvoir qu'ils ont.

Les femmes entrent dans ces deux dernières catégories. L'Église doit s'efforcer de prendre comme modèle de serviteur celui décrit dans Luc 22, 25–27 où celui

qui commande se met au service de tous et de toutes. Elle devrait prendre en considération tous ces aspects avant d'offrir un accompagnement aux victimes.

9. Les lectionnaires

Les lectionnaires de l'Église mettent l'accent plutôt sur les principaux acteurs et thèmes de la Bible qui parlent peu du rôle des femmes, d'ailleurs déjà minimisé dans les récits bibliques. Cela pourrait contribuer indirectement à la marginalisation des femmes.

Pour obtenir une image plus claire de notre avenir en tant qu'Église, nous avons besoin d'entendre tous les récits, les pénibles et difficiles, les réjouissants et vivifiants. Ce n'est qu'en écoutant tous les récits que nous, l'Église, nous pouvons nous voir comme un peuple qui rassemble tous et toutes³⁶.

CHAPITRE 3: TRANSFORMER L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ

Cela aidera les femmes, les hommes et les jeunes à vivre et témoigner face aux défis de ce monde.

Les principes d'interprétation qui guident le choix des textes du lectionnaire doivent examiner quels textes sur les femmes y sont inclus et quels textes sont exclus, pour quel moment de l'année liturgique ils sont prévus et ce que cela implique³⁷.

Souvent lorsqu'un texte biblique porte sur une femme, celle-ci est présentée comme un problème pour l'humanité, par ex. Ève ou la Samaritaine, comme une personne exemplaire, Marie la mère de Jésus, par exemple.

N'ayant pas accès aux récits, quelque ambigus qu'ils soient, l'Église est appauvrie. Nous n'avons pas tous les récits dont nous avons besoin pour faire épanouir la vie personnelle et la vie de nos Églises. Nous sommes tous, femmes et hommes, portés à croire que les femmes ont toujours gardé le silence et ont toujours été en marge de l'histoire de la relation de Dieu avec son peuple, et que cela se perpétuera dans le présent et l'avenir, à moins d'une rupture radicale et dramatique³⁸.

PROPOSITIONS D' ACTIONS À ENTREPRENDRE

- *Mettre en relief le premier récit de la création (Genèse 1, 27-28), qui montre non seulement l'égalité entre homme et femme mais aussi leur privilège et responsabilité communes comme gérants de la création, au lieu du deuxième récit dans lequel la femme n'est qu'une aide pour l'homme (le plus souvent interprétée comme subordonnée et comme cause du péché et de la souffrance) ;*
- *Inclure des exemples de leadership tels que Miriam, Déborah, Esther, Abigaïl, afin de montrer la pertinence de leur capacité ;*
- *Redécouvrir l'image de Marie, mère de Jésus, non seulement comme jeune femme pieuse, obéissante, soumise mais aussi comme femme qui consent à l'appel de Dieu sans demander la permission de son fiancé ou de sa famille. Elle devrait être présentée comme quelqu'un qui a compris et analysé la situation socio-politique, qui a entonné un chant révolutionnaire radical et qui a accepté de participer au plan de salut de Dieu.*
- *Se servir d'Éphésiens 5,28 pour souligner les rapports entre partenaires qui doivent être fondés sur le respect et l'amour, conformément à la christologie.*

CHAPITRE 3: TRANSFORMER L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ



Remplir le désert

10. Les liturgies

Nos liturgies devraient donner de la place aux expériences de vie, qui sont considérées souvent comme trop émotionnelles et donc de moindre importance. Les femmes, qui sont considérées comme des êtres 'émotionnels' ne peuvent pas être aptes à contribuer avec leur riche expression liturgique au culte principal, celle-ci restant confinée à leurs propres réunions. Si on y portait plus d'intérêt, cela ne ferait que rehausser l'expérience du culte pour tous.

Les femmes ont toujours puisé de la force dans la liberté et l'égalité de l'Évangile présentes dans la liturgie et dans l'espérance du triomphe sur la mort qu'il proclame. Mais, en même temps, elles savent que l'Église, dans sa liturgie, promet d'habitude plus qu'elle ne donne. Tout en affirmant l'unité et l'égalité baptismales de tous les chrétiens, la liturgie ne reconnaît souvent que les dons de leadership des hommes³⁹.

L'une des manières de souligner la contribution des femmes consisterait à rappeler, chaque fois que l'Égli-

se commémore la passion de Jésus, l'acte liturgique de la femme disciple qui oint le Messie avec une huile précieuse (Mt 26, 6-13 ; Mc 14, 3-9).

Face aux protestations de ses disciples mâles, Jésus loue l'action de la femme et promet que l'on parlera de son geste en souvenir d'elle partout où sera proclamé l'Évangile. Mais, lorsque les évangiles ont été mis par écrit, on avait oublié le nom de la femme. Il est important de noter que le contexte et le contenu de ce récit sont tout à fait liturgiques – elle accomplit un acte significatif qui a tous les traits d'un acte liturgique, celui de l'onction ; et la promesse de Jésus est, elle aussi, liturgique, par les éléments de proclamation et de souvenir.⁴⁰

On veillera cependant à ne pas confondre cette femme avec Marie de Béthanie ou Marie Madeleine.

En plus de ces aspects structurels de l'Église, des conceptions et de l'enseignement théologique, qui valident la suprématie mâle, l'Église a souvent gardé

CHAPITRE 3: TRANSFORMER L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ

le silence au sujet du problème de la violence envers les femmes ou en a fait une question d'ordre privé. Un certain nombre d'Églises a ainsi, sans le savoir, contribué à sa perpétuation :

- en maintenant des interprétations et des enseignements qui font de la femme la cause du péché, légitimant ainsi son statut secondaire ;
- en adoptant un modèle centré sur l'homme, patriarcal et hiérarchique, qui empêche la pleine utilisation des dons que Dieu a donné aux femmes d'être des partenaires dans la mission et dans les ministères de l'Église ;
- en prescrivant aux femmes des codes vestimentaires, des modes de comportement, les rôles qu'elles doivent jouer, les confinant ainsi dans des rôles subalternes ;
- en ne reconnaissant pas suffisamment les dons que les femmes, la plus grande communauté de prière, mettent au service de l'Église : leur

temps, leurs talents, leurs contributions financières.

- en refusant aux femmes l'égalité des chances pour les postes à responsabilité, la participation aux prises de décision et l'ordination alors que d'autres Églises au sein de la communion encouragent le leadership des femmes.

La solidarité de Jésus avec les femmes de tout milieu, et en particulier avec celles en marge de la société, son soutien délibéré aux femmes par delà les traditions et les normes de son temps, nous confèrent un mandat. Le fait que les femmes étaient solidaires de Jésus dans sa vie et son ministère mais aussi dans sa souffrance et sa mort et même au-delà dans sa résurrection, montre bien leur fidélité, une fidélité qu'il s'agit d'affirmer et de louer. Le fait que Jésus ressuscité s'est d'abord montré à des femmes est la preuve que Jésus voulait les faire participer à la proclamation de la bonne nouvelle. Le fait que Paul loue les femmes pour leur contribution et les appelle 'collaboratrices' nous incite à leur donner leur place dans les divers ministères de l'Église.

PROPOSITIONS D' ACTIONS À ENTREPRENDRE

- *Introduire dans nos liturgies de commémoration de la passion de Jésus l'acte de la femme qui oint le Messie avec une huile précieuse ;*
- *Inclure des images féminines et autres images de Dieu dans la liturgie, les cantiques et autres écrits de l'Église ;*
- *Adapter le langage liturgique en tenant compte des rapports entre les hommes et les femmes et de toutes les catégories de la société, et donner une importance égale aux liturgies composées par les femmes et les enfants ;*
- *Refléter dans les liturgies la richesse et la diversité des cultures locales ;*
- *Formuler une structure de base du culte, qui, par sa souplesse, permet l'expression d'une spiritualité vivante partagée du corps, de l'esprit et de l'âme.*



Un potentiel immobilisé

11. La résurgence de l'extrémisme religieux

La montée des mouvements fondamentalistes accentue la violence que subissent les femmes. Il est difficile pour elles de reconnaître qu'elles sont victimes de violence au foyer, car ces mouvements leur font croire qu'en rendant la chose publique, elles donneront l'impression que Dieu est absent de leur vie. De nombreuses femmes de groupes charismatiques vont même jusqu'à condamner la violence au foyer en disant que c'est « le diable qui les tente, elles et leurs maris ». Il faut donc pardonner au mari, car il est perçu comme violent uniquement sous l'influence d'un esprit de violence. Ces femmes essaient de cacher ce problème, car ce serait un mauvais témoi-

gnage que de le divulguer, par peur du pasteur ou d'être critiquées par autrui.

La théologie de ces mouvements fondamentalistes suscite un sentiment de honte et d'inhibition en elles lorsqu'elles subissent la violence. C'est une spiritualité de souffrance fondée sur une théologie de résignation, l'idée étant que leur vie est une expiation pour leurs péchés. Par ce sentiment de culpabilité, de tentation démoniaque et de sacrifice, la violence au foyer trouve une certaine complicité chez les femmes qui ont peur de la punition que pourraient leur infliger la société ou la paroisse.

CHAPITRE 3: TRANSFORMER L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ

PROPOSITIONS D' ACTIONS À ENTREPRENDRE

- *L'Église devrait prévoir et organiser un dialogue inter-religieux sur les problèmes suivants:*
 - les rapports entre la violence et la religion ;
 - le rôle de l'Église institutionnalisée dans l'éradication de la violence ;
 - notre conception de la non-violence dans une réalité marquée par la violence ;
 - les droits de la personne et la liberté religieuse ;
 - la protection de la religion contre le fanatisme ;
 - le fait de tuer au nom de la religion ;
 - les extrémistes religieux, à ne pas traiter de « sataniques », mais comme des croyants qui pratiquent leur foi avec ferveur et qui ont la faculté de réfléchir ;
- *Utiliser les ressources de différents domaines, comme celui de la psychologie, pour comprendre le fanatisme, ses manifestations, son identité, et la manière de le combattre ;*
- *Mener des discussions sur la question de savoir qui a le droit d'interpréter les religions et de prendre la parole en leur nom ;*
- *Réexaminer le concept de laïcité comme modèle idéal pour un pays, celui de l'individualisme et de l'égoïsme par opposition à une orientation communautaire et à nos relations avec Dieu, les traditions ecclésiales, les autres traditions religieuses et leurs implications dans les contextes actuels ;*
- *Examiner le comportement agressif de l'« ego » qui est incapable de partager et de respecter l'« ego » des autres.*

AUTRES DOCUMENTS

Gjerding, Iben et Kinnamon, Katherine (éds.) (1987), *Women's Prayer Services*, Mystic, Connecticut, États-Unis, Twenty-Third Publications

Ariarajah, S. Wesley (1996), *Did I Betray the Gospel? The Letters of Paul and the Place of Women*, CEE, Genève

Schottroff, Luise; Schroer, Silvia et Wacker, Marie-Theres (1998), *Feminist Interpretation. The Bible in Women's Perspective*, Minneapolis, Augsburg Fortress

Johnson, Elizabeth A. (1998), *She Who is. The Mystery of God in Feminist Theological Discourse*, New York, The Crossroad Publishing Company

Kinukawa, Hisako (1994), *Women and Jesus in Mark. A Japanese Feminist Perspective*, Maryknoll, New York, Orbis Books

« Une prière pour celles victimes de viol et de mauvais traitements ». **Annexe IV B**

« Jésus nous guérit ». **Annexe IV C**

CONCLUSION

Ce document est un appel aux Églises leur demandant de prendre des initiatives pour donner aux femmes la plénitude de vie et pour se servir de leurs nombreux dons pour enrichir la vie et renforcer le témoignage de l'Église. Les femmes ont toujours été fidèles à l'Église. Mais l'Église en tant qu'institution s'est-elle montrée solidaire des femmes, comme Jésus l'était dans sa vie et son ministère ? L'Église a été l'initiatrice de nombreux actes de libération. L'élimination de la violence envers les femmes pourrait en être un.



CONCLUSION

NOTES

ANNEXES



ANNEXES



Un havre sûr

I. AIDE AUX VICTIMES

A. Que faire pour vous protéger⁴¹

1. Parlez avec une amie ou un membre de la famille en qui vous avez confiance de ce qui se passe. Vous pouvez trouver ainsi soutien et aide.

2. Consultez votre programme local concernant la violence au foyer pour des informations sur la législation et les ressources de la communauté (refuges, conseils, aide juridique) avant d'en avoir vraiment besoin. Cela peut vous aider à voir comment vous mettre en sécurité.

3. Demandez à votre médecin / infirmière ou à un/e ami/e de photographier les lésions subies (contusions, éraflures, œil poché, etc.) et veillez à ce que ces photos

soient mises dans votre dossier médical ou dans un lieu sûr, avec une description écrite de ce qui s'est passé. Ces renseignements vous faciliteront les démarches pour porter plainte éventuellement, en vue d'obtenir une ordonnance restrictive ou d'intenter un procès, ou d'obtenir la garde de votre enfant, si vous en arrivez là.

4. Convenez d'un signal avec votre voisin /e pour l'avertir si vous avez besoin d'aide (laisser la lampe d'entrée allumée pendant la journée, baisser un store à une certaine fenêtre, etc.)

5. Gardez un peu d'argent caché quelque part en cas de besoin urgent ou, si vous vous décidez à partir, pour avoir de quoi téléphoner. Préparez éventuellement une valise avec des vêtements de rechange, y compris des effets personnels, une paire de lunettes de rechange, des documents officiels importants, etc... pour vous-même et pour vos enfants et confiez-la à une voisine ou amie avec un trousseau de clés, pour le cas où vous seriez obligée de partir vite.

6. Si vous décidez de partir, prenez avec vous des documents importants (certificat de naissance, passeport, document d'assurance-maladie, photos d'identité, permis de conduire, carnet de vaccination, chéquier, médicaments, bons de repas, carte de sécurité sociale, etc., pour vous et vos enfants).

B. Textes bibliques de réconfort

Ps 7, 1-4, 6, 8-11 ; 10 ; 12 ; 13 ; 16, 7-9, 11 ; 17 ; 20 ; 23 ; 25, 1-5 ; 27, 1-3, 7-9 ; 30, 1-5 ; 31, 14-16 ; 35, 22-28 ; 38, 6-10 ; 43 ; 46, 1-7a ; 55, 1-8 ; 62, 2-7 ; 70 ; 77, 1-4, 6-9, 11-14 ; 103, 6-8, 11, 12 ; 116, 3, 4, 8-11, 15, 16 ; 121 ; 139, 1-24 ; 143, 4-8 ; 145, 13-21.

Es 40 ; 41, 10-13 ; 43, 1-3a ; 49, 15.

Job 21, 7, 9, 14-16.

Mt 11, 28-30.

Lc 11, 5-13.

Rm 8, 18-25, 29a.

Jn 14, 27 ; 16, 21-24.

II. AIDE AUX PERSONNES QUI VIENNENT AU SECOURS DES VICTIMES DE LA VIOLENCE

A. Identifier les femmes battues

Bien que toute femme peut devenir une femme battue, il ne lui est pas toujours possible de dévoiler ou de dénoncer la violence qu'elle subit, à cause de la tache morale et de la honte qui en découlent. Elle sera tentée de le cacher pour éviter que cela se renouvelle. Mais, un œil exercé peut déceler les traits caractéristiques suivants : estime de soi diminuée, manque de confiance en soi, désir de plaire à tout prix, incapable de faire des projets d'avenir, déprimée, ayant des tendances suicidaires, des sautes d'humeur, nervosité, irritabilité, incapacité de se concentrer.

Elle aura peut-être aussi des tendances d'autodestruction par exemple par l'alcool, la drogue, en conduisant de manière imprudente, ou elle pourrait s'infliger des coups ou manger à tort et à travers. Elle pourrait avoir des accès de soumission et de révolte, en accusant les autres ou en s'accusant elle-même. Elle pourrait tout à tour vouloir se venger, puis chercher des excuses à celui qui la maltraite. Elle pourrait poser aussi des questions telles que « À quoi bon ? Est-ce que c'est cela mon destin ? Qu'est-ce que cela peut bien faire ? » etc.

B. Identifier les hommes qui battent leur femme

Il y a deux grandes catégories :

- ceux, asociaux, qui n'arrivent pas à se maîtriser et qui sont facilement irritables et violents la plupart du temps.
- ceux, classiques, qui sont violents uniquement envers une partenaire intime et envers ses enfants.

Ceux de la seconde catégorie ont tendance à avoir un tempérament explosif qui se limite à leur vie privée. En public, ils sont des messieurs gentils et courtois. Mais ils n'ont que peu d'amour propre, ils ont besoin d'avoir le contrôle des autres personnes et des objets. Ils ont peur de devenir des perdants et sont donc très possessifs. Ils imaginent que leur femme a un amant,



Trouver les marches

ils l'accusent d'adresser la parole à d'autres hommes et il peut leur arriver de la battre pour ce fait. Ils sont très méfiants et ont la tendance à fouiller constamment les affaires personnelles de leur femme, à la recherche de preuves 'd'inconduite', à lui faire subir de véritables interrogatoires ou, souvent, à lui téléphoner pour mieux la surveiller.

Les hommes qui battent leur femme ont des idées très strictes et très traditionnelles sur les femmes et leur rôle. Ils tiennent à prouver leur supériorité en allant même jusqu'à battre leur partenaire. Ils dépendent généralement pleinement d'elle et ne savent souvent pas comment faire face leurs propres besoins. Ils ne se lient d'amitié que très difficilement, n'expriment pas leurs émotions ou ne savent communiquer librement. Peut-être ont-ils vu leur père battre leur mère ou même

ANNEXES

ont-ils été battus eux-mêmes comme enfants. Ils ne se reconnaissent pas responsables de leur comportement négatif et minimisent ou nient leur violence.

Il est essentiel, lorsqu'il s'agit de rétablir des relations qui ont été brisées, d'aider la victime à guérir et l'auteur des violences à se repentir et à s'amender. Mais il faut bien se rendre compte que la réconciliation est fondamentalement différente, que l'on se place du point de vue de la victime ou du point de vue de l'auteur des violences.

C. Comprendre la victime d'un viol

La guérison de la victime se fait en plusieurs étapes et exige de nombreuses années d'aide et de soutien.

La première étape s'appelle « le syndrome du traumatisme du viol », pendant laquelle la victime passe par une phase de désorientation et de « rupture des mécanismes normaux de récupération, de choc, de peur (y compris la peur de représailles), d'angoisse, de repli sur soi, de crises de larmes, d'accès brusques de colère, de culpabilisation, de moments où l'on revit le drame, et d'autres symptômes post-traumatiques, tels que cauchemars, insomnies, sursauts, hyper-vigilance, symptômes physiques tels que nausées et maux de tête.⁴²

La deuxième étape est la « phase de recul ou de pseudo adaptation »⁴³. Cette phase peut durer plusieurs mois ou années ; la victime semble venir à bout de son traumatisme et peut reprendre des activités normales. Mais elle a besoin d'être assurée que le conseiller / la conseillère n'est pas lassé(e) ou ennuyé(e) de l'entendre parler de ce qui lui est arrivé.

La troisième étape est la phase « d'intégration ». Mais tout rappel de ce qui s'est passé peut en réveiller l'horreur.

D. Mesures à prendre quand une victime raconte ce qu'elle a subi⁴⁴

- 1. Créer une atmosphère de sécurité et de chaleur** pour que la victime puisse parler librement. Les victimes ressentent très bien quand l'atmosphère n'est pas accueillante. Si l'on met des posters, que l'on annonce que l'on va parler de la violence subie par des femmes, elles viennent.
- 2. Croire son histoire.** De nombreuses victimes se sentent menacées par des sévices pires si elles parlent. Celui qui a commis l'acte de violence est peut-être quelqu'un que vous connaissez et en qui vous avez confiance, et elle craint que vous n'allez pas la croire. Il faut l'encourager et la remercier, Car raconter son histoire exige du courage et de la force, et il est bon qu'on le reconnaisse.
- 3. Prendre les émotions au sérieux.** Les victimes ont peur, elles ont honte, elles ont des cauchemars, elles revoient ce qui leur est arrivé et elles ont peur que cela les rende folles. Ce sont des émotions normales pour quelqu'un qui a passé par de telles crises.
- 4. Insister sur le fait qu'elles sont en sécurité.** Les victimes minimisent et nient souvent leur souffrance et le handicap que cela apporte à leur bien être. En utilisant le terme de 'sécurité' en leur parlant, on les aide à songer à leur sécurité en priorité.
- 5. Dire avec force que la victime n'a RIEN à se reprocher.** Dans de nombreuses cultures, on

ANNEXES

dit aux victimes que c'est de leur faute. Ce sont surtout ceux qui ont perpétré l'acte de violence qui le disent. Il faut dire avec force : « Vous ne méritez pas d'être maltraitée » ou « Je ne crois pas que vous ayez quelque chose à vous reprocher ».

6. Respecter, soutenir, réconforter. Vous avez peut-être une idée arrêtée de ce que la victime devrait faire, quitter son mari qui l'a battue, par exemple. Mais en lui disant ce qu'elle doit faire, vous faites au fond ce que celui qui l'a maltraitée a fait de son côté. Au lieu de cela, renseignez-la sur les ressources et les possibilités disponibles dans votre communauté; elle ne connaît peut-être pas les organismes qui pourraient l'aider. Soutenez les décisions qu'elle prend, même si vous ne les approuvez pas toujours. (En faisant cela, vous pourrez peut-être l'aider à changer d'avis plus tard). Aidez-la à envisager plusieurs possibilités. Ensemble, vous pouvez peut-être imaginer des choix positifs que seule elle n'aurait pas trouvés. Si une femme battue choisit de rester là où elle sera certainement de nouveau battue, elle pourrait craindre que vous vous désintéressiez d'elle. Peut-être, serait-il bon de dire : « Si vous restez avec lui, je me ferai du souci quant à votre sécurité. Mais je serai toujours là si vous avez besoin de moi. » Aidez-la à réfléchir comment être en sécurité tout en restant au foyer et aux possibilités qui existent pour elle, pour l'aider à partir éventuellement plus tard.

7. Songer aux autres membres de la famille et aux amis/amies. Lorsqu'une femme est maltraitée, il y a d'autres membres de la famille qui

sont aussi victimes. Les enfants qui assistent à la violence au foyer, par exemple, sont affectés par ce qu'ils voient. Ceux et celles qui aiment la victime d'un viol souffrent eux aussi. Dans le cas d'inceste, le climat familial est empoisonné. Cela peut aider une femme battue à faire son choix que de savoir que les enfants sont aussi traumatisés par la violence qu'elle subit.

8. Les victimes passent parfois par une crise spirituelle à la suite de ce qu'elles ont subi. Donner une force spirituelle est aussi important que de donner des forces économiques et sociales. Vous pourrez apprendre beaucoup de choses en écoutant les problèmes de foi qu'ont les victimes de violence. Renseignez-vous bien sur les modèles de rôle qu'offre la Bible, comme aussi sur les ravages causés par le sexisme dans la tradition. Présentez des modèles nouveaux à la victime, celui du Dieu qui aime au lieu du Dieu qui juge. Préparez-vous à répondre à des questions telles que « Pourquoi Dieu permet-il que l'on me fasse cela ? » ou « Où était Dieu quand j'ai tant souffert ? ». Sachez que la grâce se manifeste pour celle qui est maltraitée dans la guérison et dans le soutien de la communauté. Dieu nous appelle à « proclamer aux captifs la liberté et aux prisonniers la délivrance » (Es 61, 1).

Avant tout, la victime doit être sûre que la teneur de ses propos avec un(e) conseiller (ère) restera strictement confidentielle. Le cas échéant, un accord devra être conclu au préalable quant à la partie de la conversation qui pourra être rapportée et quant à l'identité de la ou des personnes pouvant être mises au courant de cette conversation.

ANNEXES



Soutien et solidarité

III. LE RÉSEAU DE SOLIDARITÉ DES HOMMES

A. Comment les hommes pourraient-ils contribuer à mettre fin à la violence envers les femmes ?

- Lire, discerner, comprendre :
 - le processus de socialisation et ses conséquences dans la famille, la société et l'Église

- la masculinité et la féminité
- l'inégalité de sexe, les rôles stéréotypés
- le concept de pouvoir et les relations de pouvoir
- les causes fondamentales de la violence
- le rapport entre les structures, les systèmes et les forces sociales qui sont à l'origine de conflits entre femmes et hommes.
- Analyser ses propres attitudes et actes qui contribuent à perpétuer le sexisme et la violence, et œuvrer pour les changer.
- S'opposer aux remarques et plaisanteries dégradantes et avilissantes sur les femmes.
- Ne pas acheter des magazines, livres, vidéos, posters, musique ou tout objet d'art qui présentent les femmes comme des objets de sexe ou de violence. Surveiller Internet et signaler tout site pornographique.
- Soutenir les candidats à des postes de direction qui s'engagent en faveur d'une pleine égalité sociale, économique et politique des femmes. S'opposer activement aux candidats qui sont connus pour harceler les femmes.
- Intervenir en faveur de l'ouverture de refuges pour femmes battues et de centres de crise pour les femmes violées. Se porter volontaire pour faire du lobbying dans les institutions de formation, les centres de jeunes et les réunions des partis politiques.
- Organiser des groupes d'hommes dans l'Église et dans la société, ou se joindre à de tels groupes, contre le sexisme et la violence. Soutenir les mouvements de femmes qui œuvrent pour mettre fin à la violence envers les femmes. Prendre le parti d'hommes qui proposent de nouveaux modèles de solidarité et d'actions de soutien à l'égard des femmes.

ANNEXES

B. « L'exemple d'un jeune juriste qui œuvre contre le trafic de jeunes filles »⁴⁵

Un simple exemple est celui de M. Joshi, jeune juriste du Népal, qui œuvre contre le trafic de jeunes filles. En passant dans un village un jour, il a vu un homme en train de battre sa femme. Il a dit à l'homme d'arrêter. L'homme a répondu qu'il pouvait battre sa femme autant qu'il voulait, car elle lui appartenait. « Êtes-vous plus fort ? », lui a demandé le juriste. « Oui » lui a répondu l'homme. « Alors quel homme êtes-vous pour battre quelqu'un qui est plus faible ? », a demandé M. Joshi. L'homme lui a répondu : « O.K.. Je vois ce que vous voulez dire et il s'est arrêté de battre sa femme. M. Joshi a ainsi mis en question le modèle de masculinité dans le village, en y faisant réfléchir les hommes dans une nouvelle perspective.

C. La « White Ribbon Campaign » (La campagne du ruban blanc)⁴⁶

C'est une liste de dix recommandations de ce que chaque homme peut faire pour aider à mettre fin à la violence des hommes envers les femmes :

1. Écoutez les femmes ... laissez-vous donner des leçons par elles.

2. Informez-vous sur le problème.
3. Informez-vous sur les raisons pour lesquelles certains hommes sont violents.
4. Portez un ruban blanc.
5. Dénoncez le langage sexiste et les plaisanteries dégradantes pour les femmes.
6. Apprenez à déceler le harcèlement sexuel et la violence sexuelle dans votre lieu de travail, à l'école, dans la famille et dénoncez-les.
7. Soutenez les programmes des femmes au plan local.
8. Examinez dans quelle mesure votre propre comportement contribue au problème.
9. Œuvrez en faveur de solutions à long terme.
10. Engagez-vous dans l'action éducative de la « White Ribbon Campaign ».



ANNEXES



Foi et espérance

IV. ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL

A. La Bible, un guide utile pour ceux et celles qui traversent une crise

Lire à haute voix des passages qui proclament la présence de Dieu dans nos épreuves, nos peurs, nos doutes et de terribles situations est un puissant réconfort.

Par ex. Ps 22, 1-2, 14-15 ; Ps 23 ; Ps 27 ; Ps 55, 1-8 ; Es 52, 2, 7-10 ; Rom 8, 31-39.

B. Prière pour celles victimes de viol et de mauvais traitements⁴⁷

Dieu d'amour, prête l'oreille à ma prière. Je viens à toi, meurtrie et lasse, en colère et attristée. Tiens-moi dans tes bras et essuie mes larmes. Aide-moi à comprendre que cette folie n'est pas ton fait. Marche avec moi dans cette longue vallée de ténèbres. Reste avec moi quand je me sens abandonnée. Sois en moi, car le don de la vie qui vient de toi, je n'en ai pas conscience en ce moment, je ne sais plus qu'il est là.

Montre-moi comment accepter les soins de ceux et celles qui m'aiment et qui prient pour moi, surtout lorsque je ne trouve plus les mots pour prier moi-même. Répands ton esprit de guérison sur moi, o Dieu de bonté, pour que mon esprit respire à nouveau et reprenne vie afin que je sente de nouveau l'espérance et l'amour. Tout cela et tout ce que toi tu vois dont j'ai besoin, je te le demande. Amen.

Anonyme.

C. Jésus nous guérit⁴⁸

Officiant: Jésus, toi qui aimes l'humanité, tu as guéri la fille de la femme cananéenne, une étrangère qui est venue à toi, un maître juif. Par ton don de vie, tu nous montres que nous sommes un seul peuple, tous et toutes dignes d'être aimés. Nous venons à toi à présent, en tant que mères en esprit, prier pour la guérison du monde et nous disons:

Tous : **Jésus, guéris-nous.**

Pour ce pays, qui souffre des plaies du racisme, de la cupidité, du génocide de sa population autochtone et de l'oppression des pauvres, qu'il s'est infligées lui-même, enseigne-nous que la grandeur ne se trouve que dans la justice, la générosité et la compassion. Nous prions:

Jésus, guéris-nous.

ANNEXES

Pour la paix dans toutes les nations, que les ossements desséchés trouvés sur les champs de bataille et les fosses creusées par les tyrans se redressent en tant qu'humanité ressuscitée, engagée pour la paix et le bien-être de toute la terre. Nous prions:

Jésus, guéris-nous.

Pour ton Église divisée, maladroite, souvent intolérante, nous nous frottons les yeux pour éclaircir notre vue et garder les yeux fixés sur toi. Nous nous égarons dans les brumes de nos illusions, craintes et doutes. Envoie-nous la lumière de ton esprit de sagesse qu'elle nous guide et ton amour qu'il nous guérisse. Nous prions:

Jésus, guéris-nous.

Pour tous ceux et celles dans cette assemblée qui ont besoin de guérison et de nos prières, et nous les nommons (*on nomme des personnes ...*).

Et, en ce jour, où nous célébrons la fête de la rédemption, nous te présentons tous et toutes pour que tu leur accordes ta miséricorde, et nous te rendons grâce pour la vie de tous ceux et celles que nous aimons et qui célèbrent maintenant ta gloire dans les cieux.

(Irène St. Onge, San Francisco, California, USA)

D. Litanie pour la guérison du harcèlement sexuel⁴⁹

Officiant : Au nom de Dieu qui a créé hommes et femmes à son image.

Tous : Amen.

Nous confessons que nous n'avons pas honoré, par nos pensées, nos paroles et nos actes, ton image en chacun de nous, nous t'avons abaissé en nous avilissant les uns les autres, nous nous sommes détournés de la source de sagesse et nous nous sommes fiés à notre propre déraison.

Libère-nous aujourd'hui.

Du besoin d'occulter les choses à tout prix, du besoin de nous cacher derrière le bouclier de l'Église,

Libère-nous.

De la tentation de compromettre nos convictions par diplomatie et de mentir pour notre profit.

Libère-nous.

Nous croyons que, au-delà de la souffrance,

Il peut y avoir la guérison,

Au-delà de la désintégration,

Il peut y avoir l'intégrité,

Au-delà de la faute,

Il peut y avoir le pardon.

Au-delà du silence

Il y a la compréhension, et la compréhension mène à l'amour.

(Culte à la chapelle du Centre œcuménique, 3 novembre 1994, Genève, Suisse)

V. DÉCISIONS PRISES DANS LES PRÉCÉDENTES RÉUNIONS DU CONSEIL DE LA FLM

1992 Réunion du Conseil de la FLM, Chennai (Madras), Inde

Après qu'il ait été établi que les violations des droits de la femme par des hommes (et aussi par des femmes) seraient la priorité de programme du Secrétariat des femmes dans l'Église et la société, du Département de Mission et Développement de la FLM (DMD-FES), il est recommandé d'adopter les stratégies suivantes, telles qu'énumérées dans la publication du

DMD-BFES (éd.) (1993), *Un plan d'action clair*, p. 9-11:

« Faire connaître **les violations des droits des femmes** par les hommes, par les structures sociales, politiques, économiques, et par les femmes elles-mêmes.

L'Église peut jouer un rôle capital en faveur de la guérison et du rétablissement de l'intégralité des femmes blessées et de la société tout entière en agissant ainsi:

- surmonter la conspiration du silence sur les questions de violence et de sexualité ;
- lancer des études en profondeur sur des formes spécifiques de violence afin de mieux comprendre la manière dont celles-ci sont planifiées et exécutées et quels facteurs contribuent à les perpétuer ;
- reconnaître que la violence à l'encontre des femmes est une réalité et non un mythe et que, fréquemment, les femmes ne sont pas crues quand elles racontent leurs douloureuses expériences;
- prononcer des sermons et créer des expériences d'apprentissage qui se réfèrent aux questions de la violence (programmes d'école du dimanche, cours de préparation au baptême et à la confirmation, et toutes les manifestations de formation chrétienne de l'Église);
- organiser des ateliers pour hommes et femmes s'attachant à identifier collectivement tous les types de violence, à en rechercher les causes

profondes et à prendre des mesures pour les éliminer ;

- créer un espace sûr et fiable où les femmes puissent discuter de leurs expériences;
- aider les victimes de la violence à trouver un refuge et à rechercher des solutions viables;
- former des comités chargés d'observer la violence dans les médias, et imaginer des méthodes d'actions de protestation;
- demander des changements dans les lois, traditions et pratiques discriminatoires à l'égard des femmes et devenir une force de transformation ».

1993 Réunion du Conseil de la FLM, Kristiansand, Norvège

Donnant suite à la question soulevée dans le rapport du directeur du DMD concernant la violence envers les femmes et « vu que la violence imprègne toute la société, y compris les Églises, le Conseil

DECIDE de demander instamment aux Églises membres de

- lancer une étude sur la violence envers les femmes, conformément à la demande de la 7^e Assemblée de la FLM, et des programmes de formation pour pasteurs et laïcs centrés sur toutes les formes de violence envers les femmes (sexuelle, au foyer, raciale, reproductive, psychologique et institutionnelle) ;
- revoir leurs principes pédagogiques, en particulier en ce qui concerne l'éducation chrétienne des enfants et des adultes ;
- donner un soutien social et une assistance concrète aux victimes / survivantes et à ceux et celles qui travaillent auprès des victimes de la violence et de ceux qui l'exercent;
- s'engager dans des actions de défense et de soutien en faveur de politiques et de législations de protection des femmes;

ANNEXES

- formuler des politiques et des procédures pour des cas d'abus et de harcèlement sexuels au sein de l'Église et mettre en place une instance où la question de l'abus sexuel pourra être discutée librement ;
- apporter un soutien aux nombreuses organisations de femmes engagées activement dans le problème de la violence envers les femmes; et, en outre,
- charger les départements appropriés de la FLM d'élaborer un plan cohérent de communication des décisions prises par le Conseil aux Églises membres et mettre à la disposition des Églises de la documentation pour les aider à aborder la question de la violence, en tenant compte des recommandations du Colloque international des femmes luthériennes (Mexico, juillet 1989) et des programmes d'action des Églises, des Nations Unies et d'autres organisations. »

(*People of God – People of Nations*, dans LWF Documentation n° 33, 1993, Genève, p. 120)

1994 Réunion du Conseil de la FLM, Genève, Suisse

Le Conseil DECIDE de

- s'opposer à tout acte et à toute forme de violence envers les femmes, quelles que soient les coutumes, les traditions ou les considérations religieuses que l'on pourrait invoquer pour justifier ces actes, et, en particulier à la mutilation génitale des femmes ;
- demander instamment aux Églises membres de prendre des mesures pour mettre fin à toutes les formes de violence envers les femmes et d'exploitation des femmes dans leur société et en leur sein ;
- soutenir les buts de la Déclaration des Nations Unies de 1993 concernant l'élimination de la violence envers les femmes, y compris la prise de position par laquelle est déclaré que le trafic des femmes est une forme de violence ;

- souligner l'importance de la 4^e Conférence mondiale des femmes (Beijing, 1995), convoquée par l'Assemblée générale des Nations Unies, dont l'ordre du jour comprend ces questions et d'autres, et encourager la participation des Églises membres de la Fédération luthérienne mondiale à cette conférence.

(*An Agenda for Communion*, dans LWF Documentation n° 35, 1994, Genève, p. 95)

1999 Réunion du Conseil de la FLM, Bratislava, République Slovaque

Droits de la personne humaine pour les femmes

« La Neuvième Assemblée de la Fédération luthérienne mondiale a dit ceci : 'Les droits des femmes sont des droits de la personne humaine. Les femmes, plus que d'autres, souffrent de la répartition inégale des ressources ; dans les groupes marginalisés que sont les réfugiés, les populations autochtones et la population carcérale, les femmes sont les plus vulnérables. En bien des lieux, les femmes sont privées des droits à l'héritage et à la propriété et ont des possibilités très limitées d'acquérir formation et éducation. La violence qui s'exerce à leur égard est un phénomène généralisé dans la société, qu'on rencontre aussi dans l'Église et dans les foyers chrétiens. La violence est passée sous silence, ignorée, indirectement acceptée et parfois défendue par des interprétations bibliques. Nous devons confesser et reconnaître le péché commis par l'Église lorsqu'elle tolère la violence contre les femmes, en particulier en son sein.'

Le Secrétariat des femmes dans l'Église et la société du Département de Mission et Développement s'attaque à toutes les formes de violence à l'encontre des femmes et travaille à une communauté de solidarité dans laquelle le respect de l'être humain est le même pour les femmes et pour les hommes.

Le Conseil RECOMMANDE :

- que toutes les Églises membres soient encouragées à faire face à cette question douloureuse dans toutes ses manifestations propres à leur contexte ; et

ANNEXES

- que le Secrétariat des ‘Femmes dans l’Église et la société’ soit invité à proposer des moyens de suivre les Églises dans les efforts qu’elles entreprennent pour affronter cette question. »

(*The Gospel Transforming Cultures*, dans LWF Documentation, No. 44, 1999, Genève, p. 157–158; cf. *Rapport du Comité de programme ‘Mission et Développement’*, dans Ordre du jour, Réunion du Conseil de la FLM, Bratislava, République slovaque, 22-29 juin 1999, p. 1–2 et *Rapport officiel de la Neuvième Assemblée de la Fédération luthérienne mondiale*, Hongkong, 8–16 juillet 1997, FLM, Genève, p. 58–59).

2000 Réunion du Conseil de la FLM, Turku, Finlande

« Il est rappelé que, l’an passé, le Secrétariat des femmes dans l’Église et la société (WICAS) a été prié de proposer des moyens de suivre les Églises dans leurs efforts pour traiter la question de la violence envers les femmes. Parmi ces moyens, un document intitulé ‘Les Églises disent ‘Non’ à la violence’ a été initialement présenté au Comité sous forme de projet à des fins de réactions et de commentaires, avant que le travail soit poursuivi et que le document soit soumis à l’approbation du Conseil l’année suivante. Mais, étant donné l’urgence de la question, le Comité a demandé à ce qu’une fois ses commentaires incorporés dans le texte, le document soit transmis aux Églises membres pour qu’elles s’en servent dans leurs contextes respectifs et qu’elles fassent connaître leurs réactions, au lieu d’attendre une année supplémentaire, que le document soit approuvé par le Conseil.

Il est suggéré de consolider ce document par une résolution du Conseil. Après discussion, il est décidé d’incorporer les commentaires du Comité dans le texte et de le transmettre sous forme de projet aux Églises membres pour qu’elles l’utilisent immédiatement et fassent connaître leurs réactions. Une lettre du Secrétaire général doit accompagner ce document pour expliquer le processus et demander aux Églises membres de lui porter toute l’attention nécessaire et de signaler tout autre moyen de traiter la question de la violence. Dans l’intervalle, le projet transmis au Comité est aussi envoyé aux membres du Conseil pour information ».

(*Procès-verbal*, Réunion du Conseil de la FLM, Turku, Finlande, juin 2000, par.163 et 164)

2001 Conseil de la FLM, Genève, Suisse

13.1 Les Églises disent ‘ Non ’ à la violence envers les femmes

Le président a rappelé que, lors de sa réunion de juin 2000, le Conseil avait demandé que le projet de document « Les Églises disent ‘ Non ’ à la violence envers les femmes » soit transmis aux Églises membres pour qu’elles l’utilisent immédiatement et fassent connaître leurs réactions. Le Comité du programme avait pris acte d’un rapport au sujet du processus, des réactions et des propositions qui avaient été soumises ; il avait aussi exprimé son appréciation pour le soutien manifesté au document. Durant la réunion, le Comité du programme et le Comité permanent avaient aussi fait savoir leurs réactions.

Le Conseil a examiné et approuvé une proposition visant à apporter des modifications à la recommandation initiale afin d’inclure un représentant du Comité de programme « Entraide mondiale » au sein du Comité spécial qui sera chargé de la mise au point définitive du document. Face aux inquiétudes suscitées par la référence à une période de deux ans au dernier point de la recommandation initiale, le Conseil a approuvé, par ailleurs, un amendement et

DECIDE

- de prendre acte du document, sous réserve que les réactions et les informations complémentaires provenant du Comité de programme et du Comité permanent ainsi que des Églises membres de la FLM soient incorporées dans le texte chaque fois que cela sera possible ;
- de nommer un Comité spécial composé de cinq membres du Conseil (deux de « Mission et Développement », un des « Affaires internationales et des Droits de la personne », un de « Théologie et études » et un de l’« Entraide mondiale ») pour examiner les modifications qui auront été faites et approuver le document à des fins de publication ;

ANNEXES

- de prolonger la date limite à laquelle devaient être reçues les réactions au document ;
- de terminer le projet de texte pour fin décembre 2001 afin qu'il soit publié en anglais, et traduit et publié en français, en espagnol et en allemand ; et
- d'accompagner les Églises membres qui souhaitent traduire le document dans les langues locales et d'en faciliter la diffusion à tous les dirigeants d'Églises, aux responsables laïcs, aux pasteurs dans les paroisses de toutes les Églises membres, dans les séminaires et à toutes les femmes occupant des postes à responsabilité, en tant qu'affaire urgente.

La désignation des membres de ce Comité spécial a été renvoyée au Comité des désignations. La décision du Conseil figure dans le procès-verbal au point 6.5.

(Procès-verbal, Réunion du Conseil de la FLM, Genève, juin 2001, par. 179–186)

Nomination des membres du Comité spécial

Conformément à sa décision de constituer un Comité spécial composé de cinq membres du Conseil (cf. point 13.3), le Conseil, sur recommandation du Comité des désignations,

A DECIDE

de nommer un Comité spécial d'ici fin décembre 2001, dont la composition est la suivante :

Pasteur Dr. Kajsa AHLSTRAND
Théologie et Etudes

Pasteur Thorbjörn ARNASON
Affaires internationales et droits de l'homme

Evêque Joseph Paul BVUMBWE
Mission et Développement

Pasteur Dr Prasanna KUMARI
Service mondial

Pasteur Agnes PANGYANSKI
Mission et Développement,

ayant pour tâche d'examiner les modifications apportées au document intitulé : « Les Églises disent 'Non ' à la violence envers les femmes » et de l'approuver à des fins de publication.

(Procès-verbal, Réunion du Conseil de la FLM, Genève, juin 2001, par. 27)

NOTES

- ¹ Lossky, Nicolas (éd.) (1999), *Faisons route ensemble*. Rapport officiel de la Huitième assemblée du Conseil Œcuménique des Églises, COE, Genève, p. 224
- ² *Selected Actions Taken by the Council* dans LWF Documentation no. 44, 1999, Genève, p. 158
- ³ www.un.org/womenwatch/confer/beijing/reports/platfra.htm Rapport de la Quatrième conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 4–15 septembre 1995), 1^{re} partie sur 6 – Déclaration et programme d'action, par. 24
- ⁴ Hayward, Ruth Finney (juillet 1997), *Needed: A New Model of Masculinity to Stop Violence against Girls and Women*, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Katmandu
- ⁵ Ibid.
- ⁶ www.ekd.de/EKD-Texte/2110_1866.html *Gewalt gegen Frauen als Thema der Kirche* (2^{ième} partie), présenté au nom du conseil de la EKD, mémorandum de la EKD no. 145, 2000, avant-propos
- ⁷ Family Care International (éd.) (2000), *Sexual and Reproductive Health Briefing Cards*, New York
- ⁸ www.un.org/womenwatch/confer/beijing/reports/platfra.htm Rapport de la Quatrième conférence mondiale sur les femmes, op. cit., par. 113
- ⁹ Singh, Priscilla (August 2001), *Cycles of Violence*, dans *Resist and Reduce Violence against Women*, Women magazine no. 54, FLM, Genève, p. 9
- ¹⁰ Scott, Corinne, *The Context for Feminist Theologizing. Violence Against Women/Women Against Violence*, dans Kumani, Prasanna (éd.) (1998), *Feminist Theology. Perspectives and Praxis*, Gurusukul Theological College, Chennai, p. 349
- ¹¹ www.ekd.de/EKD-Texte/2110_1866.html *Gewalt gegen Frauen als Thema der Kirche* (2^e partie), op. cit., avant-propos
- ^{12a} Duluth Domestic Abuse Prevention Project, 206 West Fourth St., Duluth, Minnesota 55806, USA.
- ^{12b} Figure 5.4, tirée de *The Cry of Tamar. Violence Against Women and the Church's Response*. Pamela Cooper-White. Minneapolis, Minnesota: Fortress Press, 1995, p. 107.
- ¹³ Ibid., p. 106
- ¹⁴ Fortune, Mary (1987), *Keeping the Faith: Questions and Answers for the Abused Woman*, Harper & Row, San Francisco
- ¹⁵ Singh, Priscilla, op. cit., p. 14
- ¹⁶ Schüssler Fiorenza, Elisabeth, *Ties that Bind. Domestic Violence against Women*, dans Mananzan, Mary John; Oduyoye, Mercy Amba; Tamez, Elsa; Clarkson, J. Shannon; Grey, Mary C. et Russell, Letty (éds.) (1996), *Women Resisting Violence: Spirituality for Life*, Orbis Books, New York, p. 39
- ¹⁷ www.ekd.de/EKD-Texte/2110_1848.html *Gewalt gegen Frauen als Thema der Kirche* (1^{re} partie), présenté au nom du Conseil de la EKD, mémorandum de la EKD no. 145, 2000, II. Sozialwissenschaftliche Grundlagen
- ¹⁸ Wickramaratne-Rebera, Ranjini (1998), *Recognising and Naming Power*, dans *In God's Image*, Journal of Asian Women's Resource Centre for Culture and Theology, vol. 17, no.1, Kuala Lumpur
- ¹⁹ Family Care International (éd.), op. cit.
- ²⁰ Johnson, Elizabeth A. (1998), *She Who is. The Mystery of God in Feminist Theological Discourse*, The Crossroad Publishing Company, p. 23
- ²¹ www.un.org/french/womenwatch/followup/beijing5/docs/ecn600pc2.pdf *Examen et évaluation de l'exécution du Programme d'action de Beijing*. Rapport du Secrétaire général E/CN.6/2000/PC/2, Nations unies, New York, 19 janvier 2000, par. 101, p. 17

NOTES

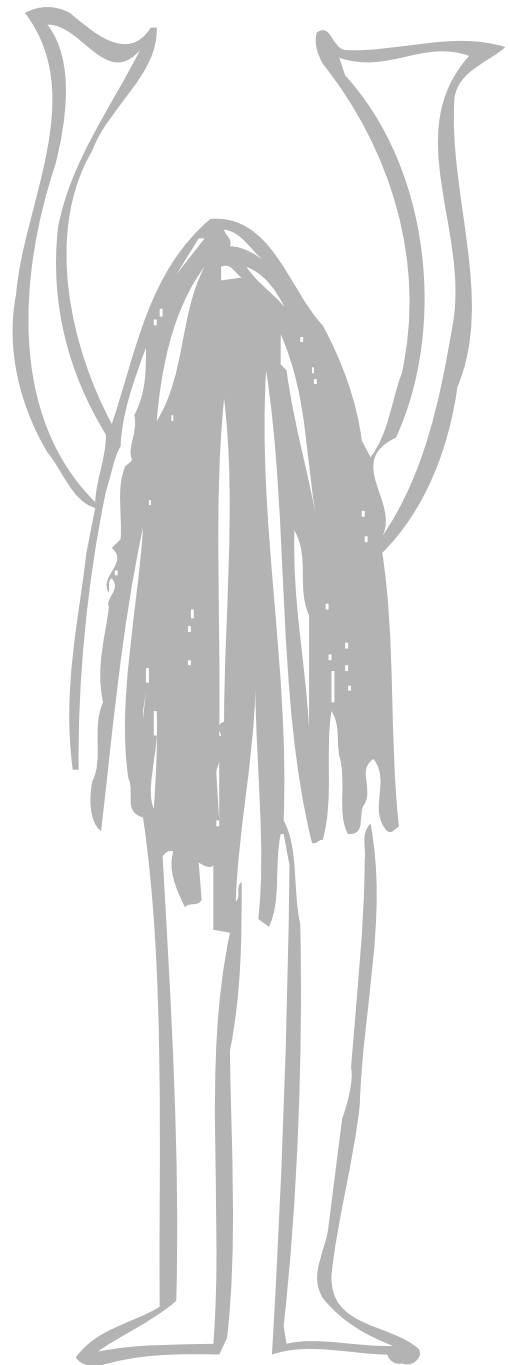
- ²² The Progress of Nations, p. 7, Sources de la MGF: Nahid Toubia (1995), mise à jour, janvier 1996, de son ouvrage *Female Genital Mutilation: A Call for Global Action*, édition révisée, Women Ink, New York. (United Nations Population Division, World Population Prospects: The 1994 Revision, 1997.)
- ²³ Kinukawa, Hisako (1994), *Women and Jesus in Mark. A Japanese Feminist Perspective*, Orbis Books, New York, p. 11
- ²⁴ *Ibid.*
- ²⁵ Newsletter of Rahab Ministries (mars 2000), Bangkok
- ²⁶ Cooper-White, Pamela, op. cit., p. 82
- ²⁷ Medea, Andra et Thompson, Kathleen (1974), *Against Rape*, Noonday Press, New York, p. 11
- ²⁸ *Alternative Assessment of Women and Media Based on NGO Reviews of Beijing Platform for Action*, coordonné par Isis International-Manila pour Women Action 2000, p. 38–39
- ²⁹ Kinukawa, Hisako, op. cit., p. 10
- ³⁰ Johnson, Elizabeth A., op. cit., p. 4–5
- ³¹ Cf. *ibid.*
- ³² www.ekd.de/EKD-Texte/2110_1866.html *Gewalt gegen Frauen als Thema der Kirche* (2^e partie), op. cit., IV. Theologische Probleme und Anfragen
- ³³ *Ibid.*
- ³⁴ *Ibid.*
- ³⁵ Fortune, Marie F., *The Transformation of Suffering: A Biblical and Theological Perspective*, dans Carlson Brown, Joanne et Bohn, Carole R. (1989), *Christianity, Patriarchy and Abuse*, Pilgrim, New York, p. 145
- ³⁶ Cf. Schottroff, Luise; Schröer, Silvia et Wacker, Marie-Theres (1995), *Feministische Exegese. Forschungen zur Bibel aus der Perspektive der Frauen*, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt, p. 150–157
- ³⁷ Procter-Smith, Marjorie, *Foreword: Telling Stories*, dans Henderson, J. Frank (éd.) (1999), *Remembering the Women*, Liturgy Training Publications, Chicago (Illinois), p. viii
- ³⁸ Schüssler Fiorenza, Elisabeth et Collins, Mary, *Women Invisible in Church and Theology*, Concilium 182 (6/1985), Feminist Theology, T&T Clark Ltd., Edinburgh, p. 52
- ³⁹ Procter-Smith, Marjorie, *Foreword: Telling Stories*, dans Henderson, J. Frank (éd.), op. cit.
- ⁴⁰ Schüssler Fiorenza, Elisabeth et Collins, Mary, op. cit., p. 51–52.
- ⁴¹ Procter-Smith, Marjorie (1990), *In Her Own Rite. Constructing Feminist Liturgical Tradition*, Abingdon Press, Nashville (Tennessee)
- ⁴² The Family Violence Prevention Fund (éd.), *If You Are Being Abused at Home... You Are Not Alone*, USA
- ⁴³ Cooper-White, Pamela, op. cit., p. 82
- ⁴⁴ Burgess, Ann Wolbert et Holstrom, Lynda (1979), *Rape Victims in Crisis*, Robert J. Brady Co., Bowie (Maryland)
- ⁴⁵ *Women and Development. Crisis and Alternative Visions*, Ecumenical Institute Bossey seminar, Genève, 4–14 juin 1992
- ⁴⁶ Hayward, Ruth Finney, op. cit.
- ⁴⁷ *Pamphlet by the 'White Ribbon Campaign'*, 12600-365 Bloor St. East, Toronto (Ontario), Canada
- ⁴⁸ Martensen, Jean (éd.) (1998), *Sing Out Our Visions. Prayers, Poems and Reflections by Women*, ouvrage collectif œcuménique produit en collaboration par le groupe de travail Justice

NOTES

for Women du Conseil national des Églises du Christ aux États-Unis, Augsburg Fortress, Minneapolis (Minnesota), p. 53

⁴⁹ Ibid., p. 64

⁵⁰ Ibid., p. 65



Nous vous invitons à

lire ce document à l'occasion de rencontres de laïcs, de membres du clergé et de groupes spéciaux, et à vous en servir pour engager une discussion.

l'annoter, le compléter et le commenter, pour en élargir le contenu.

le traduire dans vos langues locales, afin d'atteindre un plus vaste public.

le partager avec des victimes pour les aider à sortir de leur situation.

veiller à sa diffusion dans les réseaux œcuméniques, non gouvernementaux et gouvernementaux, en tant que contribution de la communauté luthérienne à l'élimination de toutes les formes de violence

Publié par la
Fédération luthérienne mondiale
150 rte de Ferney
Case postale 2100
CH-1211 Genève 2
Suisse

© 2002 Fédération luthérienne mondiale

Imprimé en Suisse par SRO-Kundig

ISBN 3-905676-02-8